



Rapport financier 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
--------------------	---

TOME 1

Les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexes

I.	LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2016.....	5
II.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LES HCL	9
II.1.	Stocks	9
II.2.	Mode d'évaluation des immobilisations et amortissements.....	10
II.3.	Les créances	12
II.4.	Méthode d'évaluation des provisions	13
II.5.	Subventions d'investissement	14
II.6.	Produits et charges constatés d'avance (PCA et CCA)	15
II.7.	Charges à rattacher (CAR).....	15
II.8.	Produits à recevoir (PAR)	15
II.9.	Traitements des principaux groupements de coopération	17
III.	CORRECTIONS COMPTABLES REALISEES AU BILAN D'OUVERTURE DU 1 ^{ER} JANVIER 2016	18
III.1.	Nature des corrections d'écritures effectuées en situation nette au bilan d'ouverture 2016 ...	18
III.2.	Montants des corrections en situation nette au bilan d'ouverture 2016.....	24
IV.	CIRCONSTANCES EMPECHANT LA COMPARAISON ENTRE DEUX EXERCICES	27
V.	EVOLUTIONS DU BILAN 2016	28
V.1.	Evolution du bilan : ACTIF	28
V.2.	Evolution du bilan : PASSIF	32
V.3.	Synthèse du bilan 2016	37
VI.	EVOLUTION DU COMPTE DE RESULTAT 2016 (TOUS BUDGETS).....	38
VI.1.	Présentation générale	38
VI.2.	Le résultat d'exploitation (tous budgets)	39
VI.3.	Le résultat financier (tous budgets)	41
VI.4.	Le résultat courant (tous budgets)	41
VI.5.	Le résultat exceptionnel (tous budgets)	42
VI.6.	La capacité d'autofinancement (tous budgets)	43

VII.	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2016	44
VIII.	PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE EN COURS (EXERCICE 2017)	44

TOME 2

Bilan général de l'exercice 2016 et résultats financiers de la clôture

I.	INTRODUCTION	47
II.	LE QUASI-EQUILIBRE COMPTABLE ATTEINT EN 2016 CONFIRME LA PERSISTANCE DES EFFORTS DE REDRESSMENT BUDGETAIRE DES HCL..	48
II.1.	Les dépenses ont été maîtrisées et les recettes d'activité ont été dynamiques	49
II.2.	Les objectifs de redressement financier ont été tenus au-delà des engagements du CREF	53
II.3.	L'endettement poursuit sa trajectoire de réduction conformément au CREF	55
III.	CONCLUSION	56

ANNEXES

Les tableaux du compte financier 2016

1.	Synthèse des états du compte financier 2016.....	59
2.	Proposition d'affectation des résultats 2016.....	61
3.	Etat détaillé des produits du budget H (budget principal)	
	- Evolution	62
	- Structure	63
4.	Etat détaillé des charges du budget H (budget principal)	
	- Evolution (en base consommation)	64
	- Structure (en base consommation)	65
5.	Etat détaillé des dotations notifiées par l'agence régionale de la santé	
	- Les dotations MIGAC/MERRI et FIR	66
6.	Etat détaillé du fonds de provision	72
7.	Etat détaillé des cessions d'actifs	73
8.	Etat détaillé des subventions d'investissements reçues.....	74
9.	Etat détaillé des dons et legs reçus	75

INTRODUCTION

Conformément à l'article R. 6145-44 du code de la santé publique (alinéas 1 et 2), le compte financier des établissements publics de santé est transmis par le directeur au conseil de surveillance accompagné du rapport financier.

Le rapport financier est un document de synthèse unique, préparé conjointement par l'ordonnateur et le comptable, qui accompagne le compte financier de l'établissement et le commente.

Il porte sur les comptes annuels, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat et l'annexe, qui sont les états certifiables, ainsi que sur l'analyse de l'exécution de l'EPRD, non soumis à certification.

Il se compose d'une introduction et de deux parties distinctes réunies dans un document unique :

- le tome 1 porte sur les comptes annuels (tome soumis à certification) ;
- le tome 2 porte sur l'exécution budgétaire (tome non soumis à certification).

Seules l'introduction et la partie du rapport portant sur les comptes annuels, qui constitue le tome 1 du document, sont mises à disposition du certificateur, au même titre que les comptes annuels. Le certificateur vérifie la concordance des éléments de ce tome avec les comptes examinés.

Le présent rapport financier porte sur l'exercice comptable 2016 des HCL.

Tome 1

LES COMPTES ANNUELS : BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES

I. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2016

L'année 2016 constitue le 4^{ème} exercice de mise en œuvre du contrat de retour à l'équilibre financier 2013-2016 signé entre les Hospices Civils de Lyon et l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes-Auvergne. Ce contrat a conduit l'établissement à mettre en œuvre un plan d'économies et de développement des recettes de plus de 35 millions d'euros sur l'exercice. Par voie d'avenant signé en juin 2016, la période d'exécution a été prolongée jusqu'à l'exercice 2019.

L'année 2016 constitue aussi la 1^{ère} année d'entrée en certification des comptes. Après une procédure de mise en concurrence par voie d'appel d'offre, le Conseil de Surveillance des HCL a désigné le cabinet DELOITTE pour exercer cette mission de commissariat aux comptes pour 6 exercices comptables, à partir de l'exercice 2016. Les travaux de fiabilisation des comptes et de consolidation du contrôle interne engagés depuis 2013 ont été finalisés lors de la clôture de l'exercice. Des écritures de corrections ont été comptabilisées en situation nette afin de fiabiliser le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2016.

L'année 2016 est également la 1^{ère} année de notation financière par une agence indépendante. Les HCL ont retenu l'agence de notation FitchRatings à l'issue d'une procédure de mise en concurrence pour exercer cette mission. Le rapport de notation publié en novembre 2016 attribue les notes suivantes, qui constituent les meilleures notes attribuables possibles à une entité du secteur public français, compte tenu de la méthodologie de notation de cet organisme indépendant :

- Note à long terme : AA
- Note à court terme : F1+

Dans la continuité, les HCL ont pour la 1^{ère} fois lancé leur programme d'émission de billets de trésorerie (requalifiés « titres de créances négociables »), après obtention de l'autorisation délivrée en octobre par la Banque de France conformément au décret du 27 mars 2015.

Parmi les autres faits marquants de l'exercice, les travaux de modernisation des hôpitaux Edouard Herriot et Louis Pradel se sont poursuivis ; ils bénéficient de financement public de l'Etat, de la Métropole et de la Ville de Lyon sous forme de subventions versées au gré de l'avancement des travaux ; la phase gros œuvre de l'hôpital Herriot est désormais finalisée.

Par ailleurs, l'établissement a signé un contrat *sui generis* sur 10 ans avec PHILIPS pour la gestion optimisée de son parc d'équipements d'imagerie. De même, l'établissement a déployé la prestation de conciergerie proposée à l'égard de ses patients hospitalisés en chambre particulière via un partenariat avec la société de service HAPPYTAL.

L'année 2016 constitue enfin l'année de certification qualité : la HAS a par ailleurs certifié le logiciel de prescription de la suite logiciel Easily et le laboratoire multi-site des HCL a été certifié par le COFRAC. Surtout, la HAS a décidé de certifier l'ensemble des 5 groupements hospitaliers des HCL selon les niveaux de décision suivants :

- Hôpital Renée Sabran : certification de niveau A
- Groupement Sud : certification de niveau A
- Groupement Est : certification de niveau B
- Groupement Centre : certification de niveau B
- Groupement Nord : certification de niveau C

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LES HCL

Référentiel comptable

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de l'établissement, et de garantir la qualité et la compréhension de l'information.

Les principes comptables sont :

- Le principe de continuité d'activité ;
- Le principe de régularité et de sincérité ;
- Le principe de prudence ;
- Le principe de permanence des méthodes ;
- Le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture ;
- Le principe de non compensation.

Les comptes annuels sont établis conformément au référentiel comptable applicable aux établissements publics de santé, constitué par l'instruction budgétaire et comptable M.21.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016. Les comptes sont présentés en euros.

Méthodes et règles d'évaluation

Le présent chapitre présente les principes et méthodes comptables appliqués aux Hospices Civils de Lyon par grandes catégories de processus comptables. Cette présentation précise, le cas échéant, tout changement de méthode comptable ayant eu un impact significatif sur les comptes de l'exercice 2016.

II.1 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP). A leur date d'entrée dans le patrimoine, les stocks sont enregistrés à leur coût d'acquisition, pour les biens acquis à titre onéreux (approvisionnements et marchandises).

Les stocks déportés, correspondant à la valeur des produits sortis des magasins mais non encore consommés dans les services, (médicaments, dispositifs médicaux stériles) ont été réintégrés dans le stock final inscrit au bilan sur la base d'une méthode statistique qui combine l'analyse de la fréquence de livraison et/ou de la fréquence de commande selon la typologie des produits concernés pour valoriser les dotations dans les unités de soins. Afin de respecter la permanence des méthodes, une correction en situation nette a été apportée au bilan d'ouverture au 01/01/2016.

II.2 Mode d'évaluation des immobilisations et amortissements

a) Modalités d'évaluation financière des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique.

La règle générale retenue est la suivante : les investissements dont la valeur est supérieure à 800 € TTC, qui ont une durée de vie supérieure à 1 an, ainsi que ceux qui ont pour effet d'augmenter la durée de vie des biens, sont considérés comme des immobilisations, conformément à la M21.

Les éléments de l'actif immobilisé, à leur entrée dans le patrimoine, sont valorisés ainsi :

- Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, augmenté des frais accessoires, par exemple les frais de transport).
- Les immobilisations acquises à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisées à leur valeur vénale.

b) Modalités de transferts des immobilisations en cours vers les immobilisations corporelles :

TRAVAUX :

En cours d'exécution, le coût des travaux est comptabilisé en immobilisations en cours (compte 23). L'intégration à l'actif des travaux terminés intervient au plus tard au 30 septembre. L'amortissement des travaux commence au 1 janvier de l'exercice N+1.

EQUIPEMENTS :

Les achats d'équipements sont intégrés, au fil de l'eau, à l'actif sur le compte « immobilisation corporelles » (compte 21). Toutefois, lorsque la mise en service de l'équipement ne coïncide pas avec sa date d'achat, l'équipement en question est imputé sur un compte « d'immobilisation en cours » (compte 23). Le transfert sur le compte 21 n'intervient que l'année de mise en service de l'équipement.

c) Modalités d'amortissement des immobilisations :

Les immobilisations sont amorties en mode linéaire.

Le déclenchement des amortissements commence à partir du 1^{er} janvier de l'exercice qui suit le transfert de l'immobilisation à son compte d'imputation définitive. Le module de gestion de l'actif du logiciel comptable PEGASE ne permet pas encore de mettre en œuvre la méthode d'amortissement au prorata temporis qui en l'état de la réglementation comptable applicable constitue une simple faculté en 2016 mais deviendra une obligation à compter du 01/01/2017.

L'établissement ventile les immobilisations significatives (seuil fixé à 10 M€) par composants et applique à chacun de ces composants un rythme d'amortissement correspondant à sa durée de vie estimée.

- Pour les travaux :

Les durées d'amortissement indiquées dans le tableau ci-dessous sont exprimées en années

AMORTISSEMENT PAR COMPOSANTS	durée amort
CLOS COUVERT	
Fondations	50
Gros œuvre, démolition, dépollution(hors amiante) op > 10M€	50
Gros œuvre, démolition, dépollution(hors amiante) op < 10M€	30
Charpente, couverture	50
Etanchéité	25
Menuiseries extérieures	25
Métallerie, serrurerie	25
Revêtements, façades, bardages	25
VRD espaces verts	25
FINITIONS	
Partition, cloison	20
Revêtements sols	20
Revêtements muraux, signalétique	20
Faux plafonds	20
Menuiseries intérieures	20
CORPS D'ETAT TECHNIQUES	
Plomberie	25
Chauffage, ventilation, climatisation	25
Désenfumage	25
Electricité courants forts	25
Electricité courants faibles	25
Ascenseurs, portes automatiques, pneumatiques	25
Fluides médicaux	25
Divers Techniques & Equipement (hors corps d'état ci-dessus)	25

- Pour les équipements :

Pour les équipements biomédicaux et informatiques, les HCL ont fixé des durées d'amortissement qui diffèrent des préconisations de durées issues de la M21, dans la mesure où elles sont corrélées à la durée de vie des équipements considérés.

Dépréciation :

L'établissement revoit le plan d'amortissement des bâtiments qui vont être restructurés dans le cadre de projets de modernisation.

Immobilisation financières

Les titres de participation aux groupements et structures de coopération dotées d'une personnalité morale (GIE ; GCS) sont comptabilisés pour le montant de l'apport.

II.3 Les créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

Dépréciation des créances :

Les taux de dépréciation retenus sont appréciés en fonction des critères suivants :

- **La domiciliation des débiteurs à l'étranger** : les moyens d'action permettant le recouvrement forcé hors du territoire national sont peu nombreux, aussi les sommes de plus d'un an dues par les débiteurs domiciliés à l'étranger sont provisionnées à 100%.

- **La nature du débiteur et ancienneté de la créance** : les personnes publiques sont réputées toujours solvables aussi les créances contre les débiteurs publics ne justifient pas en principe d'une provision pour ce motif. Toutefois, la possibilité d'un litige reste ouverte, en conséquence les HCL provisionnent à 100% les créances impayées de plus de trois ans émises à l'encontre des débiteurs publics.

- **La nature des créances** : outre la facturation résultant de l'activité médicale, des séjours et des produits divers, l'établissement émet également des titres pour les loyers dus par les personnes occupant son parc immobilier à titre onéreux. Les provisions des locataires sont calculées conformément aux règles de l'instruction M31 applicables aux OPH en distinguant les locataires partis des locataires présents. Pour les locataires partis, les créances sont provisionnées à 100 %. Pour les locataires présents les taux sont les suivants : 50 % pour créances de N-1 ; 75% pour N-2 et 100% au-delà.

- **Les enjeux et les risques des titres restant à recouvrer** : Les titres émis au cours de l'exercice courant font l'objet d'un examen individuel lorsque leur montant est supérieur à un seuil de 10 000€ pour l'activité médicale et de 50 000€ pour les produits divers. Ils sont provisionnés lorsqu'il y a des risques sérieux d'irrecouvrabilité.

Les titres émis pour matérialiser des réclamations à l'encontre de l'administration fiscale en matière de taxe pour la valeur ajoutée (TVA) et de Taxe sur les salaires font l'objet d'un provisionnement intégral du montant rejeté par l'administration fiscale lorsque la contestation est portée devant le juge administratif et dans la mesure où l'issue des litiges est incertaine.

Enfin, en raison de difficultés particulières de recouvrement, une provision est constituée à hauteur de 100% des montants restant à recouvrer sur les titres émis au cours du dernier exercice écoulé pour le transport des patients en SMUR secondaire. Un complément de provision est constitué sur les débiteurs publics et privés pour les titres SMUR émis au cours des exercices antérieurs afin de provisionner à 100% les restes dus sur ces créances.

II.4 Méthode d'évaluation des provisions

Les provisions pour risques et charges, évaluées à l'arrêté des comptes, sont des passifs certains dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Une provision est constatée :

- s'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation légale, réglementaire, conventionnelle, ou reconnue par l'établissement,
- s'il est probable ou certain à la date d'établissement des comptes qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie équivalente de celui-ci,
- si cette sortie de ressource peut être estimée de manière fiable.

En application de la règle de la M21 précitée, les HCL ont identifié le besoin de constituer une provision dans les domaines suivants : provision pour litige T2 A, provision en responsabilité civile pour les dommages matériels et corporels, provision pur litige à l'encontre des « agents publics » des Hospices Civils de Lyon, les provisions pour passifs sociaux et jusqu'en 2015 la provision au titre de la recherche clinique.

Certaines de ces provisions, eu égard à leur spécificité, appellent un développement particulier.

a) Les provisions pour passifs sociaux :

L'établissement a revu la comptabilisation des passifs sociaux conformément aux règles définies dans la fiche 18 diffusée par le Ministère des affaires sociales et de la santé. Le principe général retenu consiste à provisionner les engagements sociaux qui donnent lieu à décaissements.

- o La Provision pour « heures supplémentaires rémunérées » :

Les HCL appliquent une méthode statistique. Le calcul repose sur la moyenne du nombre d'heures rémunérées sur les 5 dernières années et actualisé chaque année. Les Heures Supplémentaires récupérées ne sont pas provisionnées mais sont suivies dans un compteur (GESTOR).

- o La Provision CNRACL :

Les HCL appliquent une méthode statistique. Après avoir déterminé la quantité de dossiers actifs au 31/12/N, ce stock est multiplié par le prix moyen du dossier. Le calcul du stock fait l'objet d'une actualisation annuelle.

- o La Provision ARE :

Les HCL appliquent une méthode statistique basée sur l'historique des paiements.

- o La Provision CET et CA/RTT non pris – personnel non médical :

Les HCL disposent d'un compteur, qui enregistre le nombre de jours inscrits au CET au 31/12/N après exercice du droit d'option au titre de N-1 et utilisation des droits (indemnisation, consommation ou épargne) au cours de l'exercice N.

A partir des jours constatés dans le CET de façon nominative, la provision est valorisée en Euros en fonction des montants forfaitaires d'indemnisation définis par la réglementation pour chaque catégorie d'agents (A, B ou C). A cela s'ajoutent les congés annuels (CA) et les jours RTT (repos temps de travail) générés sur N mais non pris au cours de l'exercice considéré.

La quote-part de ces jours à provisionner est estimée selon une méthode statistique qui repose sur l'application d'un taux d'évolution : Nombre de jours CET placés en N/ nombre jours CET placés en N-1.

Enfin, le taux de cotisations patronales appliqué est distinct selon que les personnels sont soit des agents titulaires et/ou stagiaires soit des agents contractuels. Ce taux est réévalué chaque année et réactualisé si besoin.

o La Provision CET et CA/ RTT non pris - personnel médical :

En application du décret n° 2012-1481 du 27 décembre 2012 les Hospices Civils de Lyon ont mis en place deux CET par praticien : le CET historique et le CET pérenne.

Il faut entendre par CET « historique » le stock de jours CET acquis au 31 décembre 2012, comprenant les jours acquis antérieurement à l'année 2012 et au titre de 2012. Le CET pérenne est le compte officiel **à partir de l'année 2013**. Son alimentation commence avec les jours épargnés au titre de l'année 2013.

- *La méthode retenue pour le CET Historique :*

Un compteur permet d'obtenir le solde du CET historique au 31/12/ N La provision s'ajuste en fonction du déstockage constaté annuellement.

A la différence du personnel non médical, la valorisation s'effectue au regard d'un taux unique.

- *La méthode retenue pour le CET Pérenne repose sur les étapes suivantes :*

Comme précédemment le compteur permet d'obtenir le solde de CET Pérenne par praticien au 31/12/N (hors CA et RTT non pris au titre de l'année N). A ce stock, s'ajoute le flux de l'année N, c'est-à-dire les CA et RTT non pris au titre de N.

L'addition du Stock et du flux de N permet de connaître le nombre total de jours à provisionner au titre du CET pérenne. Comme précédemment, à la différence du personnel non médical, la valorisation s'effectue au regard d'un taux unique.

- *Estimation charges patronales CET pérenne et historique :*

L'estimation est égale à la moyenne sur N-1 des charges patronales pour les praticiens ayant eu un paiement de CET

b) Recherche

Jusqu'en 2015, l'établissement mettait en provision les financements pluriannuels comptabilisés sur un exercice au titre de la recherche clinique et issus des contrats passés avec des tiers. Conformément à la M21, ces financements sont, à compter de 2017 désormais gérés soit en produits à recevoir soit en produits constatés d'avance en lieu et place de la provision antérieurement constituée au titre de la recherche clinique.

II.5 Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dès leur notification.

Lorsque les immobilisations sont amortissables, la reprise de la subvention d'investissement au compte de résultat est réalisée pour la fraction de la dotation aux comptes d'amortissement couverte.

II.6 Produits et charges constatés d'avance (PCA et CCA)

a) Les produits constatés d'avance (PCA) :

Il s'agit de produits qui ont donné lieu à l'émission d'un titre de recettes en année N alors qu'une partie des recettes se rattache à l'exercice suivant.

Ils concernent les financements pour les étudiants et internes en médecine pour les semestres de leur scolarité réalisés à cheval entre deux exercices comptables, ou encore ceux des consultants, les projets de recherche clinique (appels d'offres publics ou contrats) disposant de crédits pluriannuels et plus généralement les subventions diverses font l'objet de PCA.

b) Les charges constatées d'avance (CCA) :

Les charges constatées d'avances sont des charges comptabilisées au titre de l'exercice N alors qu'elles concernent en tout ou partie l'exercice suivant.

II.7 Charges à rattacher (CAR)

Cette procédure permet de rattacher à l'exercice comptable toutes les dépenses de fonctionnement engagées dans l'année (personnel médical et non médical, prestations de services, achats stockés ou non stockés, ICNE) dès lors qu'elles correspondent à un service fait avant le 31 décembre de l'année N et dont les factures ne sont pas parvenues à l'établissement à cette date et qui ne peuvent donc pas être mandatées sur l'année N.

II.8 Produits à recevoir (PAR)

Les produits à recevoir sont ceux acquis à l'établissement, mais dont le montant peut rester pour partie incertain et qui n'ont pas encore été inscrits aux comptes de tiers débiteurs. Plusieurs situations correspondent à cette définition générale.

On recense trois catégories majeures de PAR qui feront l'objet de développements spécifiques : activités de soins, séjours à cheval, recherche clinique.

A) Le PAR relatif aux « activités de soin ».

Les dossiers faisant l'objet du PAR constituent des dossiers de soins facturables mais non facturés à la clôture de l'exercice pour les raisons suivantes :

- Dossiers non facturés à l'issue du dernier traitement de facturation PASTEL.
- Dossier non valorisé dans le dernier arrêté de versement M12 validé par l'établissement.

Les méthodes de calcul retenues pour la valorisation des dossiers s'appuient sur une démarche statistique (nombre de dossiers x valeur moyenne x taux moyen de prise en charge ou de facturabilité) et l'application des règles de facturation propres à la part de la couverture assurance maladie (valorisation des GHS et MO/DMI en sus) et la part de la couverture complémentaire (valorisation des TJP) en fonction des taux de prise en charge respectifs T1/T2.

B) Le PAR pour les « séjours à cheval » sur deux exercices

a) Méthode utilisée pour les tarifs des séjours et les tarifs liés aux suppléments journaliers

- 1) Pour les résumés d'unités médicales (RUM) appartenant à un résumé de sorties standardisées (RSS) terminé dans une année N : calcul de la valeur moyenne de la journée (journée PMSI) dans chaque Unité Médicale (UM)
 - méthode de répartition des séjours basée sur le groupage isolé de chaque RUM
 - méthode de répartition des suppléments journaliers basée sur l'attribution à l'UM qui a généré le supplément
- 2) Détermination du nombre de journées des RUM appartenant à l'année N, par UM :
 - les journées des RUM commencés et terminés dans l'année N
 - les journées des RUM commencés en N-1, en ne prenant en compte que les journées de N
 - les journées des RUM commencés dans l'année N, et terminés en N+1, en ne prenant en compte que les journées de N
- 3) Valorisation des journées des RUM à l'aide de la valeur moyenne de la journée de chaque Unité Médicale – détermination des montants correspondant aux dépenses de l'année N
- 4) Calcul de l'écart entre recettes PMSI et recettes des journées calendaires et de son %

b) Méthode proposée pour les tarifs liés à différents forfaits

A partir des données du point a, détermination d'une part de séjours à cheval par rapport aux séjours de l'année (en RUM). Ce pourcentage est appliqué aux recettes afférentes aux forfaits.

c) Méthode pour les molécules et les DM en sus :

A partir des données du point a, détermination d'une part de séjours à cheval par rapport aux séjours de l'année (en RUM). Ce pourcentage est appliqué aux recettes MO, ATU et DMI de l'année concernée, dans le fichier déposé sur e-pmsi également intitulé FichComp M12 (à la date de l'étude).

C) Le PAR pour les financements pluriannuels de la « Recherche Clinique » :

a) Les projets sous Appels d'offres

La fiche DGOS/DGFIP 17 relative à la recherche clinique autorise, sous conditions, la constitution de produits à recevoir pour les financements reçus au titre des appels d'offres de la DGOS (Programmes Hospitaliers de Recherche Clinique et assimilés). Deux hypothèses sont principalement concernées :

- la DGOS a acté le principe de versement de crédits complémentaires mais la délégation des crédits attendus n'a pas lieu au cours de l'exercice comptable.
- la DGOS n'a pas encore acté le principe de versement de crédits complémentaires mais les critères justifiant du versement des crédits sont atteints.

Le PAR recherche clinique « Appel d'offres » est réalisé sur l'ensemble des projets en cours à l'exclusion des projets financés sur fonds propres.

b) Les projets en Promotion extérieure

De la même façon, pour les financements résultant de contrats passés avec des tiers promoteurs (industriels ou académiques). Le PAR est constitué selon une méthode statistique dont les principaux éléments sont les suivants : un montant moyen est estimé sur l'ensemble des projets, ce montant fait l'objet d'abattements visant à le pondérer et le préciser selon les types de projets. Ce montant moyen pondéré est appliqué aux projets en cours et justifiant de la constitution d'un PAR.

II.9 –Traitements des principaux groupements de coopération

- Le GCS BLANCHISSERIE :

A compter de l'année 2016, il a été mis fin à une imputation systématique en comptes de produits et charges exceptionnels. Les produits sont désormais comptabilisés au compte 754 « remboursement de frais ». La gestion comptable des appels de fonds respecte cette même règle mais a en outre fait l'objet d'un traitement spécifique distinguant les frais d'exploitation courante et les frais financiers.

Les dépenses mandatées par les HCL sont imputées au compte 652 « contribution aux GCS et CHT » pour la part de l'appel de fonds correspondant aux charges courantes et au compte 668 « autres charges financières » pour la partie correspondant aux frais financiers.

En cas de déficit, la prise en charge de la quote-part des HCL est imputée au compte 652.

- Le GCS « LYON CANCEROLOGIE UNIVERSITAIRE » (LCU) :

Le GCS LCU est constitué du Centre Léon BERARD et des Hospices Civils de LYON. Il comprend 4 branches correspondant à des missions spécifiques.

Les flux de remboursements croisés sont comptabilisés et neutralisés dans le résultat exceptionnel :

- Les HCL refacturent au GCS leurs charges de fonctionnement sur le compte 77815 « autres produits exceptionnels ».
- Les HCL reversent au GCS leurs produits de fonctionnement sur le compte 67815 « autres charges exceptionnelles ».

Le résultat consolidé est incorporé dans le résultat courant : les HCL récupèrent une quote-part du résultat économique du GCS calculée sur la base d'une clef de répartition HCL/CLB qui varie selon la branche considérée et est spécifiée dans le règlement intérieur. Les déficits sont comptabilisés au compte « contribution aux GCS et CHT » (compte 652) et les excédents sont comptabilisés au compte « produits divers de gestion courante » (compte 7588).

- Le GCS « Centre de Tissus, cellules et thérapies cellulaires » :

Le GCS « Centre de Tissus, cellules et thérapies cellulaires » (CTC) a été créé le 1^{er} octobre 2008 entre les Hospices Civils de LYON et l'Etablissement Français du Sang aux fins de gérer en commun l'activité de production de cellules et de tissus ainsi que la mise en commun de personnel, locaux et d'équipements. Ce GCS poursuit le regroupement de l'activité banque de tissus entre les HCL déjà entamé par le regroupement physique sur le pavillon I de l'hôpital Edouard Herriot.

Les HCL refacturent chaque trimestre l'ensemble des charges directes (T1, T2) de l'unité banque de tissus ainsi qu'un forfait pour les charges de titre 3 (loyer, fluides) au compte « autre produit exceptionnel » (compte 778) pour le T2 et au compte 7084 pour les mises à disposition de personnel.

Le GCS refacture au HCL les recettes issues de la facturation à l'extérieur des cornées et des consommations internes de cornées et tissus en « autres charge exceptionnelles » (compte 67815).

Les HCL sont membres d'autres GCS qui ne font pas l'objet de développements particuliers car d'importance non significative.

III. CORRECTIONS COMPTABLES REALISEES AU BILAN D'OUVERTURE DU 1^{ER} JANVIER 2016.

III.1 Nature des corrections d'écritures comptabilisées en situation nette au bilan d'ouverture 2016 :

Toutes ces erreurs trouvant leur origine dans des faits antérieurs au 1^{er} janvier 2016, il a été procédé à leur correction en situation nette au bilan d'ouverture.

A) Les Corrections d'erreurs relatives à la séparation des exercices

1- Au titre des produits à recevoir

1.1 Ajustements réalisés

- Le produit à recevoir comptabilisé en 2015 au titre des recettes d'analyses biologiques à l'encontre des organismes extérieurs, imputé au compte H7342, a été sur évalué. Il convient de le réduire pour un montant de 1 000 000€.
- Le produit à recevoir comptabilisé en 2015 au titre des recettes d'activité hospitalière, imputé sur les compte H7311 et H7312, a été surévalué pour certains items (IVG, forfaits ATU, MOLON) pour un montant de 1 736 229,98€ et sous évalués pour d'autres (GHS, soins externes, DMI,...) pour un montant de 7 556 950,72€. Le solde aboutit à une sous-évaluation d'un montant de 5 820 720,74€ qu'il convient de corriger en situation nette.
- Le produit à recevoir comptabilisé en 2015 au titre des recettes d'activité hospitalière liées aux GHS, et imputé en LAMDA au compte H7722, a été sous-évalué. Il convient de le corriger pour un montant de 2 973 219,86€.
- Le produit à recevoir comptabilisé en 2015 au titre des recettes de chambres particulières, imputé au compte H708241, a été sous-évalué. Il convient de le corriger pour un montant de 42 598€.
- Le produit à recevoir comptabilisé en 2015 au titre des recettes d'activité hospitalière à la charge des patients ou organismes complémentaires et compagnies d'assurances (dont AME, rétrocessions, soins urgents, actes et consultations externes), imputé au compte H77281, a été sous-évalué. Il convient de le corriger pour un montant de 3 125 407€.
- Le produit à recevoir comptabilisé en 2015 au titre des recettes du SMUR, imputé au compte H734881, a été surévalué. Il convient de le réduire pour un montant de 287 217€
- Le produit à recevoir comptabilisé en 2015 au titre des recettes du Centre Dentaire, imputé au compte H70783, a été surévalué. Il convient de le réduire pour un montant de 13 418€
- Le produit à recevoir comptabilisé en 2015 au titre des recettes MIG- ATU 2015, imputé au compte H731181, a été sous-évalué. Il convient de le corriger pour un montant 3 507 774€.

1.2 Constitution de nouveaux PAR (changement de méthode)

- Un produit à recevoir est comptabilisé au titre des contrats de recherche, au compte H7488, pour un montant de 1 333 978,73€.

- Un produit à recevoir est comptabilisé au titre des Appels d'offres recherche financé par une dotation Mission d'intérêt général, au compte H731181, pour un montant de 849 176,07€.

2- Au titre des produits constatés d'avance

2-1 Ajustements :

- Le produit constaté d'avance comptabilisé en 2015 au titre des recettes des Appels d'Offres recherche financé par une dotation Mission d'intérêt général, imputé au compte H731181, a été sous-évalué. Il convient de le corriger pour un montant de 309 894€.
- Le produit constaté d'avance comptabilisé en 2015 au titre des recettes des Appels d'Offres recherche financé par le Fonds d'Intervention Régional, imputé au compte H7471, a été sous-évalué. Il convient de le corriger pour un montant de 102 170€

2-2 Constatation :

- L'établissement mettait en provision les financements comptabilisés sur un exercice au titre de la recherche clinique, et pour lesquels aucune dépense n'avait été constatée sur ce même exercice.

La fiche 17 publiée dans le cadre de la certification des comptes précise les modalités de rattachement des recettes liées à la recherche. Les recettes des contrats de recherche doivent faire l'objet d'un produit constaté d'avance et non pas d'une provision. En conséquence, le mécanisme de provisions est abandonné et un produit constaté d'avance, imputé au compte H7488, est constitué pour un montant de 17 392 984,25€.

- En 2015, l'ARS a attribué des crédits aux HCL au titre de la rémunération des consultants du personnel médical. Ce financement a été attribué pour un an, 4 mois au titre de 2015 et 8 mois au titre de 2016. Un produit constaté d'avance, imputé au compte H731182, doit être comptabilisé pour la période de 2016, pour un montant de 564 000€.

3- Au titre des charges rattachées

3-1 Ajustements

Les charges rattachées comptabilisées en 2015 au titre des dépenses du personnel non médical ont été sur évaluées pour un montant de 2 377 785€ se répartissant par budgets. Elles concernent tous les comptes de personnel non médical

3-2 Constatation

Les dépenses facturées par le GCS blanchisserie aux HCL en 2015 ont été à tort minorées de leur participation dans ce GCS. Il convient par conséquent de comptabiliser une charge rattachée d'un montant de 1 000 482,05€, la dépense réelle étant comptabilisée sur l'exercice 2016 au compte H67815.

B) Les Correction d'erreurs relatives à la comptabilisation des provisions.

1- Constitution de nouvelles provisions :

- Une nouvelle provision pour risques doit être constituée au compte 1518 afin de couvrir les dépenses liées au site de l'Hôtel Dieu concernant le désamiantage pour un montant de 1 500 000€ et les fouilles archéologiques pour un montant de 500 000€.
- Un protocole transactionnel a été signé avec le CHU de Grenoble concernant la résolution d'un litige spécifique lié à la propriété des droits sur la suite logicielle Cristal. Ce protocole engendre une dépense pour laquelle les HCL auraient dû constituer une provision pour litiges. Une provision est comptabilisée au compte 1511 pour un montant de 4 200 000€
- Le GCS blanchisserie a constaté en 2013 et 2014 un déficit qui n'a jamais été régularisé auprès de ses membres. L'assemblée générale du groupement du 22/11/2016 a réparti ce déficit qui aurait dû être provisionné. Une provision est ainsi comptabilisée pour un montant de 629 415€ au compte 158

2- Corrections de provisions suite à erreur de calcul ou changement de méthodes :

- Le Compte Epargne Temps du personnel médical fait l'objet chaque année d'une provision. La méthode de calcul a été revue à l'occasion de l'examen du bilan d'ouverture 2016. La provision, imputée au compte 1531, doit être minorée d'un montant de 1 119 708,50€.
- Les allocations de retour à l'emploi du personnel non médical fait l'objet chaque année d'une provision. La méthode de calcul a été revue à l'occasion de l'examen du bilan d'ouverture 2016. La provision, imputée au compte 1518, doit être minorée d'un montant de 679 354€.
- Les contentieux liés à des litiges avec des patients font l'objet chaque année d'une provision au titre de l'assurance responsabilité civile corporelle et matérielle. En 2015, 98 dossiers n'ont pas été provisionnés. Une provision complémentaire, imputée au compte 1518, doit être comptabilisée pour un montant de 2 187 215€.
- Une provision a été comptabilisée dans le cadre d'un litige avec la société IBM. Ce litige s'est éteint, aucune suite n'ayant été donnée à leur audit informatique. Il s'avère que le montant a été sur évalué à hauteur de 631 000€. La provision ayant été comptabilisée en situation nette, son solde est repris en situation nette au compte 1518
- Par testament, les HCL ont reçu un immeuble de rapport situé à Lyon. Les revenus de cet immeuble doivent être affectés, en partie, tous les 5 ans à une personne démunie. Chaque année une provision est constituée afin de couvrir la charge, l'année du mandatement. Cependant, les revenus des commerces situés dans cet immeuble ont été revalorisés en 2012. Il n'en a pas été tenu compte pour le calcul de la dotation. Il convient donc de provisionner un complément de provision pour un montant de 150 000€ au compte 158.
- La provision pour créances douteuses constatée chaque année, imputée au compte 491, a fait apparaître une erreur de calcul entraînant une sur évaluation de son montant pour 450 000€.

- Une provision pour risques a été comptabilisée en 2015, imputée au compte 1518, au titre des recettes liées à l'activité du SMUR dont la facturation a été émise tardivement. Cette provision est supprimée et requalifiée en provisions pour créances douteuses, les titres présentant un risque certain d'irrecouvrabilité. Son montant est évalué à 1 468 700,85€.

3- Suppression de provisions

- Suite à la mise en production d'un nouvel applicatif de facturation des patients, Pastel, en 2015, une provision a été comptabilisée au compte 158, sur les recettes de SMUR qui ont été rattachées en clôture d'exercice et qui présentaient un risque d'irrecouvrabilité pour contentieux. Cette provision devient sans objet. Elle est par conséquent supprimée pour un montant de 2 400 000€
- De même une provision avait été comptabilisée dans la même épure afin de se prémunir d'une éventuelle irrécouvrabilité pour contentieux, des titres de recettes émis suite au changement d'applicatif. Cette provision devient sans objet. Elle est par conséquent supprimée pour un montant de 1 919 914€.
- Au titre de la recherche clinique, l'établissement mettait en provision les financements comptabilisés sur un exercice et pour lesquels aucune dépense n'avait été constatée sur ce même exercice. La fiche 17 publiée dans le cadre de la certification des comptes précise les modalités de rattachement des recettes liées à la recherche. Les recettes des contrats de recherche doivent faire l'objet d'un produit constaté d'avance et non pas d'une provision. En conséquence, celle-ci, imputée au compte 158 est supprimée pour un montant de 15 718 215€.

C) Correction d'erreurs relative à l'actif de l'établissement:

Des opérations de modernisation ont amené les HCL à examiner les conditions de maintien à l'actif de certaines de leurs immobilisations corporelles. Il en est résulté le besoin de sortir de l'actif des agencements, et /ou bâtiments ces derniers ayant été remplacés. Pour permettre la sortie de ces immobilisations de l'inventaire et de l'actif immobilier, il convient donc de constater un complément de dotation aux amortissements en situation nette à concurrence de leur valeur nette comptable pour les actifs suivants :

- Stérilisation centrale : 570 377,18€ (compte 28131) et sortie de l'actif pour un montant de 792 190,52€ (compte 21311).
- Hôpital Edouard Herriot dans le cadre de l'opération COPERMO: 1 481 684,03€ (comptes 28131, 28135 et 2815) et sortie d'actifs pour un montant total de 7 186 938,85€ (comptes 2131,2135 et 2154).
- Hôpital Louis Pradel dans le cadre de l'opération COPERMO: 891 168,36€ (comptes 28131 et 28135) et sortie des actifs pour un montant total de 2 216 387,34€ (comptes 2131,2135 et 2154).
- Hôpital Edouard Herriot et Groupement Hospitalier Sud autres : 48 727,54€ (comptes 28131) et sortie d'actifs pour un montant total de 361 867,58€ (compte 21311).
- Centre Livet : 135 743,09€ (compte 28135 et 28138) et sortie d'actifs pour un montant total de 1 848 765,75€ (comptes 21312, 21352 et 2138).

- Blanchisserie Centrale : 1 157 009,02€ (comptes 28131, 28135, 28138 et 2815) et sortie d'actifs pour un montant total de 5 837 586€ (comptes 21312, 21352, 2138 et 21542).

D) Correction d'erreurs relative à l'imputation en investissement d'une dépense relevant d'une charge de fonctionnement.

Le protocole de transaction du logiciel Cristanet avec le CHU de Grenoble a été traité à tort comme une immobilisation corporelle. Il convient de sortir de l'actif la totalité des montants comptabilisés à ce titre en classe 2 soit 800 000€ (compte 2051). Parallèlement à cette régularisation, une dotation aux amortissements a été comptabilisée en situation nette à hauteur de 800 000€ correspondant au rattrapage des amortissements non constatés (compte 2085).

E) Corrections d'erreurs relatives aux durées d'amortissement

L'examen détaillé de l'actif nous a conduit à corriger des durées d'amortissement soit pour les réduire soit à les allonger en fonction de l'actif considéré.

1-Réduction de la durée d'amortissement :

- Cuisine centrale : Passage de la durée d'amortissement de 50 à 25 ans : complément d'amortissement pour un montant de 1 596 564,99€ (compte 28131)
- Rénovation lourde : Passage de la durée d'amortissement de 50 à 25 ans : complément d'amortissement pour un montant de 9 446 220,09€ (compte 28131)

2-Allongement de la durée d'amortissement :

- Clos couvert : Passage de la durée d'amortissement de 15 à 25 ans réduction d'amortissement pour un montant de 10 061 858,43€ (compte 28131)
- Corps d'état technique : Passage de la durée d'amortissement de 15 à 25 ans : réduction d'amortissement pour un montant de 13 633 835,82€ (compte 28135)

3-Corrections d'erreurs liées à l'opération Hôtel Dieu

On retrouve d'une part les erreurs citées plus haut et d'autre part un point spécifique lié à une correction d'imputation comptable

- Sorties d'actif de fiches à valeur nette comptable non nulles : complément d'amortissement pour un montant de 4 226 559,14€ (compte 28135) et une sortie d'actifs pour un montant total de 9 537 954,02€ (compte 21352).
- Correction de la durée d'amortissement d'immobilisations ramenée à 50 ans : réduction d'amortissement pour un montant de 213 610,71€ (compte 28131)
- Les fiches d'actif concernant l'Hôtel Dieu avaient été transférées au compte 2418 : réintégration aux comptes 21 pour un montant de 13 314 779,33€ se décomposant ainsi qu'il suit :
 - 21152 : 902 345,73€
 - 21312 : 2 874 479,58€

- 21352 : 9 537 954,02€
- La même opération est effectuée pour les amortissements cumulés déjà constatés soit 7 972 263,75€ à transférer du compte 2498 aux comptes 28131 et 28135.

4-Corrections diverses sur les immobilisations

- Correction d'actifs dont la valeur nette comptable laissait apparaître un négatif : Réintégration du montant négatif pour 1 880 360,16€ (comptes 2135, 2182, 2183 et 2184)
- Un achat groupé dans le cadre de la convention AGIH a été imputé à tort en investissement alors qu'il s'agit d'une redevance payée annuellement. Afin de sortir la fiche de l'actif, un complément d'amortissement est constaté pour un montant de 867 607,24€ (compte 2805) et sortie d'actif pour un montant de 1 908 038,33€ (compte 2051)
- La revue des bâtiments de la dotation non affectée a abouti à une sortie d'actif. Un complément d'amortissement est comptabilisé pour un montant de 20 554,64€ (compte 281) et sortie d'actif pour un montant de 293 094,57€ (comptes 211, 213 et 215)
- La revue des actifs de la direction des travaux a abouti à une sortie d'actif (rampe de sécurité GHS). Un complément d'amortissement est constaté pour un montant de 764 478,42€ (compte 28131) et sortie d'actifs pour un montant de 2 248 465,76€ (compte 21311)

5-Correction d'erreurs relatives à la tenue de l'inventaire

Les opérations annuelles d'inventaires des biens immobilisés à l'actif ont conduit à sortir du bilan, des actifs pour un montant de 57 616 598,45€ (comptes 2051, 213, 215, 218) et un complément d'amortissement pour un montant de 2 164 127,06€ (compte 281).

6-Correction diverses sur les actifs circulants

Les stocks déportés dans les unités de soins n'étaient pas jusqu'à présents valorisés au sein de l'actif circulant. Une correction a par conséquent été apportée pour un montant de 6 164 000€ (comptes 321 et 322).

F) Subventions d'investissement

L'examen des soldes des comptes 131 et 139 a révélé des discordances entre la comptabilité de l'ordonnateur et celle du comptable ; en outre certaines subventions inscrites au compte 131 n'ont pu être justifiées. Ces erreurs ont fait l'objet d'une correction (reprise) pour un montant total de 2 544 479,84€.

III.2 Montant des corrections en situation nette au bilan d'ouverture 2016 :

Rectifications de l'actif immobilisé:

comptabilisation de sorties suite à inventaire, de modifications des durées d'amortissement et d'amortissements par composants pour un total net de 1.191.622,90€

bilan d'ouverture 2016 avant retraitement				bilan d'ouverture 2016 après retraitement			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76	Actif immobilisé	1 155 279 781,73	Capitaux propres	318 244 032,66
		Provisions	83 046 519,81			Provisions	83 046 519,81
		Dettes financières	851 086 568,75			Dettes financières	851 086 568,75
Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86	Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86
Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04	Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04
Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 511 850 390,12	Total	1 511 850 390,12

ajustement de la provision CET constituée en 2015:

réduction de la provision pour 1.119.708,50€

bilan d'ouverture 2016 avant retraitement				bilan d'ouverture 2016 après retraitement			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76	Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	318 172 118,26
		Provisions	83 046 519,81			Provisions	81 926 811,31
		Dettes financières	851 086 568,75			Dettes financières	851 086 568,75
Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86	Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86
Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04	Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04
Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22

0

Réduction de la provision ARE constituée en 2015:

reprise de 679 354€ sur la provision "allocation de retour à l'emploi" comptabilisée en 2015

bilan d'ouverture 2016 avant retraitement				bilan d'ouverture 2016 après retraitement			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76	Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 731 763,76
		Provisions	83 046 519,81			Provisions	82 367 165,81
		Dettes financières	851 086 568,75			Dettes financières	851 086 568,75
Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86	Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86
Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04	Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04
Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22

Ajustement des provisions pour risques et litiges:

Cristanet (+4,2M€) ; litige IBM (-631K€); fondation Rouville (+150K€) ; déficit GCS blanchisserie 2013/2014 (+629K€) ;SMUR (-2,4M€); PASTEL(-1,9M€); litiges patients(2,2M€) ; contrats de recherche (-15,7M€); désamiantage (+1,5M€) et fouilles archéologiques (+500K€) dans le cadre du bail à construction de l'Hotel-Dieu

bilan d'ouverture 2016 avant retraitement				bilan d'ouverture 2016 après retraitement			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76	Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	328 555 007,77
		Provisions	83 046 519,81			Provisions	71 543 921,80
		Dettes financières	851 086 568,75			Dettes financières	851 086 568,75
Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86	Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86
Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04	Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04
Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22

Ajustement de la dépréciations des comptes de redevables:

constitution d'un complément de provision pour créances SMUR de +1,5M€ et correction d'une erreur matérielle commise en 2015 pour -450K€

bilan d'ouverture 2016 avant retraitement				bilan d'ouverture 2016 après retraitement			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76	Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	316 033 708,91
		Provisions	83 046 519,81			Provisions	83 046 519,81
		Dettes financières	851 086 568,75			Dettes financières	851 086 568,75
Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86	Actif circulant	355 226 414,26	Passif circulant	252 591 532,86
Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04	Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04
Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 509 640 066,37	Total	1 509 640 066,37

Ajustement des charges rattachées:

complément charges rattachées GCS blanchisserie sous-évaluées en 2015 (+1M€) et reprise de charges rattachées PNM sur-évaluées en 2015 (-2,4M€)

bilan d'ouverture 2016 avant retraitement				bilan d'ouverture 2016 après retraitement			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76	Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	318 429 712,71
		Provisions	83 046 519,81			Provisions	83 046 519,81
		Dettes financières	851 086 568,75			Dettes financières	851 086 568,75
Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86	Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	251 214 229,91
Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04	Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04
Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22

Correction des PCA et PAR

changement de méthode comptable pour la recherche (comptabilisation de PAR pour 2,2M€ et de PCA pour 17,8M€) et affinement de la méthode de rattachements pour l'activité (comptabilisation de PAR pour 11,7M€ et de PCA pour 564K€)

bilan d'ouverture 2016 avant retraitement				bilan d'ouverture 2016 après retraitement			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76	Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	315 035 600,91
		Provisions	83 046 519,81			Provisions	83 046 519,81
		Dettes financières	851 086 568,75			Dettes financières	851 086 568,75
Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86	Actif circulant	354 228 306,26	Passif circulant	252 591 532,86
Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04	Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04
Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 508 641 958,37	Total	1 508 641 958,37

Correction des subventions d'investissement pour 2,5M€

écritures correctrices n'ayant d'impact qu'au sein des composants des capitaux propres

bilan d'ouverture 2016 avant retraitement				bilan d'ouverture 2016 après retraitement			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76	Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76
		Provisions	83 046 519,81			Provisions	83 046 519,81
		Dettes financières	851 086 568,75			Dettes financières	851 086 568,75
Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86	Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86
Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04	Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04
Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22

Valorisation des stocks déportés pour 6,2M€

bilan d'ouverture 2016 avant retraitement				bilan d'ouverture 2016 après retraitement			
Actif		Passif		Actif		Passif	
Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	317 052 409,76	Actif immobilisé	1 154 088 158,83	Capitaux propres	323 216 409,76
		Provisions	83 046 519,81			Provisions	83 046 519,81
		Dettes financières	851 086 568,75			Dettes financières	851 086 568,75
Actif circulant	356 245 115,11	Passif circulant	252 591 532,86	Actif circulant	362 409 115,11	Passif circulant	252 591 532,86
Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04	Cptes régularisation	325 493,28	Cptes régularisation	6 881 736,04
Total	1 510 658 767,22	Total	1 510 658 767,22	Total	1 516 822 767,22	Total	1 516 822 767,22

IV. Circonstances empêchant la comparaison entre deux exercices.

- Gestion de l'actif et politique d'amortissement :

Le montant total des dotations aux amortissements s'élevait à 98.7 millions d'euros en 2015 contre 93,2 millions d'euros en 2016. On constate donc une baisse de 5.5 millions d'euros.

Cette baisse s'explique essentiellement par des sorties d'actifs et des modifications de certaines durées d'amortissement réalisées au titre des corrections opérées en situation nette au bilan d'ouverture 2016.

- Stocks et en cours :

Pour la première fois en 2016, l'établissement a valorisé et a comptabilisé en situation nette au bilan d'ouverture des stocks de médicaments et dispositifs médicaux déportés dans les services pour un montant d'un peu plus de 6 millions d'euros. Il en résulte que la variation constatée au bilan ne peut s'apprécier toutes choses égales par ailleurs.

- Provisions :

Les HCL comptabilisaient jusqu'en 2015 les financements pluriannuels de la recherche clinique en provision pour un montant de près de 15,7 millions d'euros. Cette provision a été supprimée en 2016 car les financements pluriannuels de la recherche sont désormais suivis et comptabilisés soit par des produits constatés d'avance soit par des produits à recevoir.

- Changements d'imputation comptable (reclassements) :

Les recettes de soins non prises en charge par l'assurance maladie (Titre 2) : on constate des transferts entre les comptes de recettes d'hospitalisation pour le reste à charge des patients assurés sociaux vers les comptes de recettes des patients étrangers, suite à la migration de l'outil de facturation PASTEL fin avril 2015. En effet un paramétrage plus fin permet depuis mi 2015 d'identifier les recettes « patients étrangers » et de les imputer sur les bons comptes.

Les divers flux de remboursement liés au GCS BLANCHISSERIE (produits et appels de fonds pour contribution) étaient comptabilisés sur le compte 678 pour les charges et le compte 778 pour les recettes. A compter de 2016, les produits sont désormais comptabilisés au compte 754. Quant aux charges, elles sont imputées en charges courantes selon la nature de la dépense sur les comptes 652 et 66 et non plus intégralement sur le 678. Ces divers flux sont donc désormais comptabilisés en résultat d'exploitation plutôt qu'en résultat exceptionnel.

V. EVOLUTIONS DU BILAN 2016

V.1. Evolution du bilan : ACTIF

ACTIF	2016			2015	variation	var %age
	BRUT	AMORT	NET	NET		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	91 457 988	51 290 646	40 167 342	39 648 636	518 705	1%
Frais d'établissement	12 656	12 656	0	2 531	-2 531	-100%
Concessions et droits similaires, brevet, licences	36 252 491	27 617 535	8 634 956	10 011 422	-1 376 466	-14%
Autres immobilisations incorporelles	54 905 132	23 660 455	31 244 677	29 028 130	2 216 547	8%
Immobilisations incorporelles en cours	287 709		287 709	606 553	-318 845	-53%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	2 208 860 377	1 088 533 465	1 120 326 911	1 112 644 030	7 682 881	1%
Terrains	37 663 404	1 617 952	36 045 452	35 288 788	756 664	2%
Constructions	1 556 756 366	662 363 092	894 393 274	885 775 755	8 617 519	1%
Installations techniques, matériel	389 494 438	303 522 698	85 971 740	91 833 303	-5 861 563	-6%
Autres immobilisations corporelles	159 847 973	120 546 796	39 301 177	43 067 161	-3 765 984	-9%
Immobilisations corporelles en cours	64 608 281	0	64 608 281	51 324 443	13 283 838	26%
Immobilisations reçues en affectation	489 915	482 928	6 987	12 064	-5 077	-42%
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0	0	5 342 516	-5 342 516	-100%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :	1 874 464	0	1 874 464	1 795 492	78 972	4%
Participations et créances rattachées	1 088 682		1 088 682	1 034 682	54 000	5%
Autres titres immobilisés	92 736		92 736	92 736	0	0%
Prêts	569 854		569 854	569 854	0	0%
Autres	123 191		123 191	98 220	24 972	25%
TOTAL I	2 302 192 829	1 139 824 112	1 162 368 717	1 154 088 159	8 280 558	1%
STOCKS ET ENCOURS :	31 942 487	0	31 942 487	25 898 613	6 043 874	23%
Autres approvisionnements	31 942 487		31 942 487	25 898 613	6 043 874	23%
CRÉANCES D'EXPLOITATION :	255 572 349	17 066 755	238 505 594	249 406 318	-10 900 724	-4%
Hospitalisés et consultants	16 054 048	17 066 755	-1 012 707	6 441 542	-7 454 249	-116%
Caisse pivot	189 998 319		189 998 319	186 672 840	3 325 479	2%
Autres tiers payants	41 145 690		41 145 690	48 380 822	-7 235 132	-15%
Autres	8 374 293		8 374 293	7 911 114	463 178	6%
CRÉANCES DIVERSES :	73 340 990	0	73 340 990	72 284 365	1 056 624	1%
DISPONIBILITÉS	44 769 792	0	44 769 792	8 279 962	36 489 830	441%
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	652 351	0	652 351	375 856	276 495	74%
TOTAL II	406 277 969	17 066 755	389 211 214	356 245 115	32 966 099	9%
CDR						
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	164 622		164 622	188 420	-23 798	-13%
DÉPENSES À CLASSER OU RÉGULARISER	1 808		1 808,44	137 073	-135 265	-99%
TOTAL III	166 430	0	166 430	325 493	-159 063	-49%
TOTAL GÉNÉRAL	2 708 637 228	1 156 890 867	1 551 746 361	1 510 658 767	41 087 594	3%

a - Evolution des immobilisations :

L'exercice 2016 a été caractérisé par la poursuite des travaux de rénovation des hôpitaux Edouard Herriot et Louis Pradel ainsi que par la mise à jour de l'inventaire immobilier conduite dans le cadre des travaux préparatoires à la certification des comptes.

Des dépenses d'investissements ont été réalisées en 2016 à concurrence de 101,7M€ soit pour un montant en progression par rapport aux réalisations 2015 où elles représentaient 91,6M€.

L'annuité d'amortissement des immobilisations a représenté 93,2M€. Elle est plus faible qu'en 2015 où elle était de 98,7M€. Ce recul du montant de l'annuité d'amortissement tient à la sortie d'éléments d'actif réalisée dans le cadre des travaux de fiabilisation de l'inventaire immobilier ainsi qu'aux modifications des durées d'amortissement dans le cadre du bilan d'ouverture.

Les travaux d'ajustement de l'inventaire immobilier ont conduit :

- à traduire en comptabilité la sortie de certains équipements pour une valeur nette comptable de 12,2M€ ce qui représente une baisse de l'actif brut de 90,6M€ ;
- à réviser la durée d'amortissement de certains biens et par conséquent à rattraper des annuités d'amortissement des exercices précédents pour un montant net de 11 M€ ;
- à constater la sortie de fiches d'inventaires négatives pour un montant de 1,9M€

L'ensemble des opérations comptabilisées en 2016 se traduit par une augmentation de la valeur brute des immobilisations de 5,6M€.

Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute à la clôture de l'exercice 2015	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice 2016
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	12 656	-	-	12 656
Concessions et droits similaires, brevets, licences	38 558 156	3 880 744	6 186 409	36 252 491
Autres immobilisations incorporelles	43 907 155	11 004 337	6 360	54 905 132
Immobilisations incorporelles en cours	606 553	1 279 186	1 598 031	287 709
Dont avances et acomptes versés sur commandes	606 553	182 380	501 225	287 709
Immobilisations corporelles				
Terrains	36 883 562	902 346	122 504	37 663 404
Constructions	1 547 292 561	61 547 367	52 083 563	1 556 756 366
Installations techniques, matériel et outillage	397 582 085	18 312 926	26 400 573	389 494 438
Autres immobilisations corporelles	172 824 639	7 986 784	20 963 450	159 847 973
Immobilisations reçues en affectation	489 915	-	-	489 915
Immobilisations corporelles en cours	51 324 443	63 125 231	49 841 393	64 608 281
Dont avances et acomptes versés sur commandes	50 476 567	60 140 851	47 186 355	63 431 063
Immobilisations affectées ou mises à disposition	5 342 516	15 944 528	21 287 043	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des part.	1 034 682	54 000	-	1 088 682
Autres titres immobilisés	92 736	-	-	92 736
Prêts	569 854	-	-	569 854
Autres	98 220	25 159	187	123 191
TOTAL	2 296 619 734	184 062 607	178 489 513	2 302 192 829

Tableau des amortissements

RUBRIQUES	Amortissements à la clôture de l'exercice 2015	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la clôture de l'exercice 2016
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	10 125	2 531	-	12 656
Concessions et droits similaires, brevets, licences	28 546 734	4 557 210	5 486 409	27 617 535
Autres immobilisations incorporelles	14 879 025	8 781 430	-	23 660 455
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 594 773	24 373	1 195	1 617 952
Constructions	661 516 806	88 840 906	87 994 620	662 363 092
Installations techniques, matériel et outillage indus	305 748 782	24 080 487	26 306 571	303 522 698
Autres immobilisations corporelles	129 757 479	11 696 967	20 907 650	120 546 796
Immobilisations reçues en affectation	477 851	5 077	-	482 928
TOTAL	1 142 531 575	137 988 981	140 696 445	1 139 824 112

b - Evolution des comptes de stocks et d'encours :

La valeur comptable des stocks a augmenté de 23 % par rapport à 2015 soit environ +6M€.

Cette augmentation de l'encours des stocks tient à la valorisation des stocks de médicaments détenus par les établissements (stocks déportés) qui n'avaient pas été pris en compte avant 2016.

c - Evolution des créances d'exploitation :

Le montant des créances brutes d'exploitation atteint à la fin de l'exercice 255,6M€. Il est en baisse de 6M€ par rapport à 2015.

Les créances à l'encontre des hospitalisés et consultants qui représentent 16M€ ont baissé de 2,6M€. A contrario, les créances à l'encontre de la caisse pivot atteignent 190M€ fin 2016 soit en augmentation de 3,3M€ par rapport à 2015. Les créances à l'encontre des autres tiers payants et débiteurs divers représentent 41,1M€ en diminution de 7,2M€ par rapport à 2015.

La créance de 190M€ à l'encontre de la caisse pivot est composée de restes à recouvrer pour 169,9M€ sur des titres de recette émis pour les soins des mois d'octobre à décembre 2016 qui sont réglés par l'assurance maladie en trois mensualités et de 20,1M€ de produits à recevoir correspondant à des soins ou hospitalisation non encore facturés à la fin de l'exercice. Ces produits à recevoir sont constitués notamment pour 13,7M€ des séjours entamés en 2016 et non achevés à la fin de l'année (séjours à cheval) et pour 3,5M€ par des financements de médicaments sous ATU.

Le montant des créances à l'encontre des tiers payants a diminué car le retard qui avait été constaté en 2015 à la suite du changement de logiciel servant à la gestion des malades et à la facturation des soins et séjours est maintenant résorbé.

d - Evolution des créances diverses :

Les créances diverses concernent les redevances d'activité libérale, les financements pour la mise à disposition de personnel ou de moyen au profit d'autres établissements de santé ou de GCS, les créances à l'encontre de l'administration fiscale et les financements de l'ANFH.

L'encours du compte des créances diverses s'élève à 73.3M€ contre 72M€ fin 2015.

Il est composé :

- pour 55,5 M € de sommes restant à recouvrer ;
- pour 17.8 M € de produits à recevoir qui concernent des prestations n'ayant pas encore fait l'objet de l'émission de titres de recette à l'encontre des redevables dont 12,2M€ concernent le GCS LCU IHOP pour des mises à disposition de moyens en 2016.

Les créances diverses restant à recouvrer au 31/12/2016 concernent essentiellement des débiteurs publics (réclamations fiscales ; financements ANFH ; mises à disposition de personnel) et ont été émises majoritairement au dernier trimestre 2016 (dont 14,6M€ émis en décembre 2016).

e - Evolution de la provision pour dépréciation des comptes de redevables :

La provision pour dépréciation des comptes de redevables a été portée à 17M€ en augmentation de 5M€ par rapport à la fin 2015. Cette augmentation s'explique par l'évolution de l'encours des créances en litige avec les débiteurs divers (créances fiscales pour un montant total de 1,7M€ et transports SMUR pour un montant total de 8M€).

f - Evolution du compte des disponibilités :

Le solde des disponibilités (encours du compte au Trésor et fonds déposés par les patients et hébergés) est de 44.8 M€ à la fin de l'exercice 2016.

L'amélioration des disponibilités par rapport à la situation au 31/12/2015 où elles étaient de 8.3M€ s'explique par un renforcement du fonds de roulement.

En 2016, l'établissement a émis pour la 1ère fois des billets de trésorerie pour couvrir ses besoins de financement à court terme.

V.2. Evolution du bilan : PASSIF

PASSIF	2016	2015	variation	var %age
APPORTS:	225 770 900	224 807 845	963 055	0%
RÉSERVES :	449 738 545	426 978 231	22 760 314	5%
Excédents affectés à l'investissement	381 158 455	357 715 227	23 443 228	7%
Réserve de trésorerie	62 254 167	62 254 167	0	0%
réserve de compensation	6 325 923	7 008 836	-682 914	-10%
REPORT À NOUVEAU :	-416 373 444	-404 936 337	-11 437 107	3%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	26 228 097	-10 220 349	36 448 446	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	118 623 557	80 019 590	38 603 967	48%
DROITS DE L'AFFECTANT	403 430	403 430	0	0%
TOTAL I	404 391 085	317 052 410	87 338 676	28%
PROVISIONS POUR RISQUES	21 670 061	28 525 200	-6 855 139	-24%
PROVISIONS POUR CHARGES	39 971 255	54 521 320	-14 550 065	-27%
TOTAL II	61 641 316	83 046 520	-21 405 204	-26%
DETTES FINANCIÈRES :	836 148 277	851 086 569	-14 938 292	-2%
Emprunts obligataires	67 000 000	67 000 000	0	0%
Emprunts auprès des établissements de crédit	758 572 733	773 095 489	-14 522 757	-2%
Emprunts et dettes financières divers	10 575 545	10 971 895	-396 350	-4%
Crédits et lignes de trésorerie	0	19 185	-19 185	-100%
DETTES D'EXPLOITATION :	171 873 577	198 801 707	-26 928 130	-14%
Avances reçues	1 112 309	30 718 995	-29 606 687	-96%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 583 814	97 854 989	2 728 826	3%
Dettes fiscales et sociales	70 177 454	70 227 723	-50 269	0%
DETTES DIVERSES :	65 021 893	53 789 826	11 232 067	21%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 610 568	3 310 023	2 300 545	70%
Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés	486 221	538 509	-52 288	-10%
Autres	17 513 592	17 608 414	-94 822	-1%
Produits constatés d'avance	41 411 512	32 332 881	9 078 631	28%
TOTAL III	1 073 043 747	1 103 678 102	-30 634 355	-3%
RECETTES À CLASSER ET À RÉGULARISER CRÉDIT	12 670 213	6 881 736	5 788 477	84%
TOTAL GÉNÉRAL	1 551 746 361	1 510 658 767	41 087 594	3%

a - Evolution du compte des apports :

Les apports sont constitués par la dotation initiale de l'établissement lors de sa constitution, de compléments de dotation et des dons et legs reçus.

L'augmentation de 1M€ correspond principalement à des legs de particuliers et à un complément de dotation pour l'insertion des personnes handicapées.

b - Evolution des réserves :

Les réserves sont les résultats excédentaires affectés définitivement aux capitaux propres.

Le compte des réserves affectées à l'investissement est constitué des résultats excédentaires affectés durablement et définitivement à l'investissement.

La réserve d'investissement a été dotée à hauteur de 14M€ par l'affectation du résultat excédentaire de 2015 de la DNA. Les corrections en situation nette comptabilisées en 2016 ont permis de renforcer de 9M€ le compte de réserves d'investissement.

La réserve de compensation a été réduite de 683K€ par affectation des résultats déficitaires de 2015 des budgets annexes des USLD (section soins), des EHPAD (section soins) et des écoles que n'a pas compensé le résultat excédentaire du budget de lutte contre la toxicomanie.

c - Evolution du report à nouveau :

Le report à nouveau déficitaire est passé de 405M€ fin 2015 à 416M€ fin 2016.

Le report à nouveau déficitaire s'est aggravé, en dépit des corrections en situation nette qui ont permis de le réduire de 12,3M€, du fait de l'affectation des résultats déficitaires de l'exercice 2015:

- l'affectation du résultat déficitaire du budget principal au titre de 2015 pour 21.9 M€ ;
- l'affectation des résultats déficitaires des budgets annexes USLD et EHPAD (sections hébergement et dépendance) au titre de 2015 pour 1,7M€.

d - Evolution du résultat de l'exercice :

Le résultat consolidé de l'établissement est positif et s'élève à 26M€ grâce à l'excédent dégagé par le budget de la Dotation non affectée.

Même s'il reste déficitaire à 3,4M€, le résultat du budget principal s'est nettement amélioré, notamment grâce à une amélioration du résultat d'exploitation.

e - Evolution des subventions d'investissement :

L'augmentation nette des subventions s'élève à 38M€ en 2016.

L'établissement a encaissé au total 41M€ de subventions d'équipement dont 29M€ pour le financement des travaux de rénovation des hôpitaux Herriot et Pradel. Les subventions totalement amorties et définitivement apurées s'élèvent à 3M€.

f - Evolution des provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges ont été constituées ou complétées pour 23,4 M€ en 2016, dont 9,2 M€ l'ont été par correction en situation nette.

Le montant des reprises sur provisions de l'exercice s'est élevé à 44,8 M€ dont 22,5M€ concernent des reprises de provisions par correction en situation nette (15,7M€ concernent la reprise de provisions qui avaient été constituées pour les activités de recherche et qui n'ont plus lieu d'être désormais car depuis 2016 l'établissement utilise la méthode des produits à recevoir et des produits constatés d'avance pour rattacher les financements de la recherche à l'exercice).

Les dotations aux comptes de provisions ont concerné principalement :

- la dotation annuelle de la provision destinée à financer les allocations de retour à l'emploi pour 3.3M€ ;
- la constitution d'une provision pour des litiges patients à hauteur de 3.9 M€ ;
- la dotation annuelle de la provision pour CET (5.8M€) ;
- la constitution d'une provision dans le cadre de l'exploitation de Cristalnet (4,2M€)

Les reprises aux comptes de provisions ont concerné principalement :

- la reprise de la provision pour les risques de redressement contrôle de l'assurance maladie (2 M€) et la reprise de la provision pour litiges exceptionnels pour 1.4M€
- la reprise annuelle de la provision pour allocations de retour à l'emploi pour 2.8M€ ;
- l'ajustement de la provision constituée pour le paiement des indemnités dues aux patients non couvertes par l'assurance en responsabilité civile hospitalière 3.8M€) ;
- la reprise annuelle de la provision pour CET (-7.3M€) dont une partie concerne la dernière indemnisation du CET historique.

g - Evolution des dettes financières :

	ANNEE 2016			
	BALANCE D'ENTREE	remboursements	souscriptions ou tirages	BALANCE DE SORTIE
Emprunts obligataires				
Emprunts obligataires remboursables in fine	48 000 000	7 200 000	-	40 800 000
Opérations sur capital non échu	19 000 000		7 200 000	26 200 000
Emprunts auprès établissements de crédit				
Emprunts en euros	773 095 489	44 524 760	30 002 003	758 572 733
Emprunts ass option tirage ligne trésor	-	3 400 000	3 400 000	-
Emprunts detts ass. conditions particulières				
Prêts des caisses d'assurance maladie	204 444	22 716	-	181 728
TOTAL	840 299 933	55 147 476	40 602 003	825 754 461

L'établissement a souscrit 3 nouveaux emprunts pour 30M€ auprès d'établissements de crédit. Les remboursements en capital des emprunts bancaires classiques ont été de 44M€. L'encours des emprunts fin 2016 est de 826M€.

L'endettement financier total a diminué de 14M€ par rapport à la clôture de l'exercice 2015 en raison de la diminution de l'encours des emprunts et du remboursement intégral des tirages sur CLTR en 2016 (comme en 2015).

h - Evolution des dettes d'exploitation :

Les dettes d'exploitation sont constituées d'avances reçues, de dettes auprès des fournisseurs et de dettes fiscales.

Les avances reçues reculent de 29,6M€ par rapport à 2015 et s'établissent à 1,1M€. Ce recul très important tient à un changement dans le mode de financement des besoins de trésorerie. En 2015 l'établissement avait recours à la mobilisation des acomptes T2A de l'assurance maladie auprès d'un établissement de crédit pour couvrir ses besoins de trésorerie. Cette mobilisation de créance était comptabilisée comme une avance. Depuis 2016, l'établissement a diversifié ses modes de financement en émettant des billets de trésorerie et il a amélioré son fonds de roulement. Il n'a donc plus besoin de recourir à la mobilisation de ses acomptes. Par conséquent à la fin de l'exercice 2016, le compte avance est constitué des seules avances sur soins versées par les patients.

La dette envers les fournisseurs était de 82M€ à la fin de l'exercice 2016. Cet encours correspond aux dépenses mandatées en fin d'exercice qui ont été réglées en janvier 2017 à la date définie par l'établissement. Il a également été rattaché à l'exercice 2016 des charges à payer, correspondant à des prestations réalisées au profit de l'établissement dont les factures n'étaient pas encore parvenues, pour un montant de 19M€.

En fin d'exercice l'encours des dettes fiscales et sociales était de 70.1M€. Il comprend les charges sociales et la taxe sur les salaires liquidées sur les rémunérations du mois de décembre payées en janvier pour 37M€.

L'établissement a rattaché à l'exercice 2016 des charges correspondant à des primes de service à payer, des indemnisations de CET à payer et les charges sociales et fiscales y afférent pour 32.8M€.

i - Evolution des dettes diverses :

Les dettes diverses comprennent les sommes restant dues sur les constructions d'immobilisations, les fonds déposés par les patients et hébergés, les produits constatés d'avance et les autres dettes. La progression globale des dettes diverses est de 11M€ dont 9M€ au titre des produits constatés d'avance. Les produits constatés d'avance sont des recettes perçues en 2016 mais qui doivent être rattachées aux exercices suivants.

La comptabilisation de produits constatés d'avance a concerné en 2016 :

DOTATION MISSIONS D' INTERET GENERAL (MIG) MCO	19,5M€
Dont PROJETS de RECHERCHE sur appel d'offres	9,9M€
Dont MERRI internes	6,4M€
FONDS D'INTERVENTION REGIONAL (FIR)	4,3M€
CONTRAT de RECHERCHE sur financements industriels	16,6M€

Les dettes sur immobilisations ont progressé de 2.3M€

j - Evolution des recettes à classer et à régulariser :

Les recettes à classer et à régulariser sont des sommes encaissées qui n'ont pas encore pu être imputées définitivement à la clôture de l'exercice comptable.

Il s'agit des virements bancaires reçus fin décembre et non imputés (4.3M€), d'excédents de versement (2M€), de recettes perçues avant émission de titre (2M€) et de virements bancaires en cours d'imputation au 30 décembre (2,5M€).

V.3. Synthèse du bilan 2016 :

Les états financiers font ressortir une situation qui est meilleure fin 2016 qu'elle n'était à la clôture de 2015.

Le fonds de roulement (140M€) s'est amélioré de 48M€ grâce à une augmentation des ressources stables plus rapide que celle des emplois stables.

Les ressources stables (capitaux propres, provisions et dettes financières) ont augmenté de 54M€, malgré la baisse des provisions pour risques et charge de 21M€, en raison de la progression des subventions d'investissement (+38M€), des corrections comptables en situation nette qui ont contribué à une augmentation de 33M€ des fonds propres et du résultat excédentaire 2016.

Les emplois stables n'ont progressé que de 5,5M€ car les sorties d'actifs constatées au cours de l'exercice ont été presque équivalentes aux dépenses d'investissement réalisées en 2016.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) augmente de 11M€ soit beaucoup moins rapidement que le fonds de roulement. Cette progression du BFR résulte de l'augmentation de 1,2M€ de l'actif circulant et d'une baisse du passif circulant de 9,8M€.

Malgré la baisse de 4,8M€ des créances, l'actif circulant augmente du fait de la comptabilisation pour la première fois en 2016 du stock de médicaments déporté dans les hôpitaux (+6M€).

	2015	2016
actif circulant	353 591 343,11 €	354 834 118,82 €
passif circulant	258 934 760,38 €	249 079 462,18 €
BFR (besoin en fonds de roulement)	94 656 582,73 €	105 754 656,64 €
ressources stables	2 395 492 397 €	2 449 092 694 €
emplois stables	2 303 484 021 €	2 309 033 317 €
FRNG (fonds de roulement net global)	92 008 376 €	140 059 377 €
trésorerie nette	- 2 648 207 €	34 304 720 €

Alors que le fonds de roulement était depuis de nombreuses années insuffisant pour couvrir le besoin en fonds de roulement, l'établissement parvient au terme de l'exercice 2016 à dégager un fonds de roulement supérieur à son BFR ce qui lui permet d'avoir une trésorerie nette positive de 34M€.

VI - EVOLUTIONS DU COMPTE DE RESULTAT 2016 (TOUS BUDGETS)

VI.1. Présentation générale :

L'établissement suit ses activités à l'aide de 6 comptes de résultat (budgets) :

- Le budget principal H enregistre toutes les opérations relatives à l'activité de soin, de recherche et de formation médicale ;
- Le budget annexe A enregistre les opérations de gestion de la dotation non affectée ; (DNA)
- Le budget annexe B enregistre les opérations de gestion des unités de Soins de Longue Durée (USLD) ;
- Le budget annexe C enregistre les opérations des écoles de formation ;
- Le budget annexe E enregistre les opérations de gestion des établissements hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- Le budget annexe P enregistre les opérations de gestion de la lutte contre la toxicomanie (CSAPA).

Budget	2015			2016		
	charges	produits	résultat	charges	produits	résultat
H	1 698 486 764	1 676 521 534	-21 965 231	1 750 797 005	1 747 393 349	-3 403 656
A	10 536 912	24 719 543	14 182 631	8 476 284	39 417 659	30 941 375
B	27 349 383	25 821 170	-1 528 213	26 125 156	25 505 010	-620 146
C	11 738 340	11 202 530	-535 810	11 909 548	11 898 140	-11 408
E	4 600 796	4 035 716	-565 080	4 394 316	3 704 290	-690 026
P	962 849	1 154 202	191 353	1 120 605	1 132 564	11 959
total	1 753 675 044	1 743 454 695	-10 220 349	1 802 822 914	1 829 051 011	26 228 097

Le budget principal représente 96% des charges et des produits de l'établissement. Son résultat déficitaire depuis plusieurs années s'est amélioré fortement de 2008 jusqu'à 2012 où il s'est stabilisé aux environs de -22M€. En 2016, même s'il reste déficitaire, il s'est nettement redressé pour arriver à -3.4M€

Le résultat du budget annexe de la DNA est toujours excédentaire mais il est sujet à des variations importantes qui dépendent de la réalisation du programme de cessions immobilières. Son résultat en excédent de 30M€ est en progression par rapport aux réalisations 2015 en raison de produits de cession immobilières pour un montant de 22,4M€ en 2016.

Les résultats des autres budgets annexes sont tous déficitaires à l'exception du budget consacré à la lutte contre la toxicomanie mais ils se redressent par rapport à l'exercice précédent.

L'amélioration du résultat consolidé de l'établissement (toutes activités confondues) s'explique par le résultat de la DNA et par la réduction du déficit du budget principal.

Le résultat comptable est composé de plusieurs résultats intermédiaires :

- le résultat d'exploitation qui est la différence entre les produits d'exploitation (ventes de marchandises, produits de l'activité, subventions d'exploitation, reprises d'amortissements et de provisions) et les charges d'exploitation (achats, rémunérations et charges sociales, dotations aux amortissements et aux provisions) ;
- le résultat financier qui est constitué de la différence entre les produits financiers (escomptes obtenus, gains de change, autres produits financiers) et les charges financières (intérêts des emprunts, intérêts des lignes de trésorerie) ;
- le résultat courant qui est constitué de la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier ;
- le résultat exceptionnel qui enregistre les opérations de cessions immobilières, les émissions et annulations de titres et de mandats sur exercices antérieurs ainsi que des charges et produits à caractère exceptionnel.

Ces résultats intermédiaires font l'objet ci-après d'une analyse détaillée.

V.1.2. Le résultat d'exploitation (tous budgets) :

	2016	2015	variation	var en %age
PRODUITS D'EXPLOITATION				
VENTE DE MARCHANDISES	84 094 819	83 170 963	923 856	1,11%
PRODUCTION VENDUE	63 217 252	58 963 003	4 254 249	7,22%
PRODUCTION IMMOBILISÉE	3 446 947	2 784 447	662 501	23,79%
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	1 429 984 377	1 407 344 361	22 640 016	1,61%
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	66 668 278	64 058 994	2 609 284	4,07%
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	31 443 065	36 800 635	-5 357 571	-14,56%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 099 570	43 905 089	8 194 481	18,66%
TOTAL I	1 730 954 309	1 697 027 493	33 926 817	2,00%
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	333 435 388	316 404 003	17 031 385	5,38%
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	120 126	4 499 908	-4 379 782	-97,33%
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	73 211 538	72 689 738	521 800	0,72%
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	117 694 718	112 703 367	4 991 351	4,43%
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	92 854 738	90 774 170	2 080 568	2,29%
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	967 363	1 049 484	-82 122	-7,82%
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	678 242 486	672 195 504	6 046 982	0,90%
CHARGES SOCIALES	255 879 713	254 021 798	1 857 915	0,73%
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	93 219 853	98 669 456	-5 449 604	-5,52%
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	17 066 755	12 164 983	4 901 772	40,29%
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	14 224 683	35 924 805	-21 700 122	-60,40%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 847 149	11 842 548	7 004 602	59,15%
TOTAL II	1 695 764 509	1 682 939 764	12 824 745	0,76%

Le résultat d'exploitation est excédentaire sur l'exercice 2016. Il s'améliore de 21M€ par rapport à 2015 grâce à une progression des recettes d'exploitation plus rapide que celle des charges d'exploitation.

a) Les produits d'exploitations (tous budgets):

Ils augmentent de 34M€ par rapport à 2015 (+2%) en raison notamment d'une progression des produits de l'activité de +22M€ (+1.6%) et des autres produits de gestion courante de +8M€ (+18.6%)

Les ventes de marchandises qui concernent principalement les rétrocessions de médicaments sont stables par rapport à 2015

La production vendue concerne les prestations de service assurées et facturées par l'établissement, les produits des activités annexes à l'activité hospitalière (chambres particulières, mise à disposition de personnel facturée, location de matériel). Elle a progressé de 4M€ en raison du développement des prestations de service (+1.9M€) notamment en matière informatique et de l'augmentation des produits des chambres particulières (+2.2M€).

Les produits de l'activité hospitalière s'élèvent à 1 399M€ sur le budget principal et sont en progression de 23M€. Ils se décomposent en :

	produits de l'activité hospitalière budget principal			
	2016	2015	variation	var %age
produits à la charge de l'assurance maladie	1 263 431 717	1 240 666 481	22 765 237	1,83%
produits à la charge des patients et des org complém	91 293 905	98 276 945	-6 983 040	-7,11%
soins aux patients étrangers non ass soc en France	26 275 839	20 011 135	6 264 704	31,31%
prestations au profit de malades d'autres établissements	18 189 483	17 895 716	293 766	1,64%
Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	780 822	-	780 822	-
Fonds d'intervention régional	36 410 474	33 405 639	3 004 835	8,99%
Produits sur ex anté à la charge de l'ass maladie (Lamda)	4 703 743	4 358 742	345 001	7,92%

L'augmentation de 22,7M€ des produits de l'activité hospitalière à la charge de l'assurance maladie résulte d'une progression de 13,9M€ des produits de l'hospitalisation et de 8,8M€ des produits faisant l'objet d'une tarification spécifique.

Les produits de l'activité hospitalière facturés aux patients et aux régimes complémentaires ont reculé de 7M€. La facturation de soins aux patients étrangers non assurés sociaux en France progresse de 31 % en 2016 (+6M€). Ces deux mouvements de sens opposé et de montants quasi équivalents proviennent d'un paramétrage plus fin de la facturation des soins aux patients étrangers qui permet de les imputer au compte approprié.

Les subventions d'exploitation et participations progressent de 4% soit +2.6M€.

Les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions sont en retrait de 5 M€ par rapport à 2015 principalement en raison de la baisse des reprises budgétaires sur provisions.

Les autres produits de gestion courante augmentent de 8M€ par rapport à 2015. Une part de cette augmentation tient à un changement de pratique comptable concernant la facturation des mises à dispositions de personnel (4,6M€) au profit du GCS blanchisserie qui était antérieurement traitée en produits exceptionnels alors qu'il s'agit de remboursements de frais.

b) Les charges d'exploitations (tous budgets):

Elles augmentent de 12.8M€ (0.76%) en raison de l'évolution des dépenses sur les achats stockés, les dépenses de rémunération et les autres charges de gestion courante et services extérieurs.

La progression des dépenses sur achats stockés de 17M€ provient de l'augmentation des achats de matières consommables (+11,6M€) et des achats de fournitures consommables (+5,9M€). Cette augmentation de 5,4% est nettement plus importante que la progression des produits de l'activité hospitalière. Elle provient notamment de l'augmentation des achats de médicaments qui croissent de 12M€ (+6%) alors que les produits des rétrocessions de médicaments sont stables par rapport à 2015 et que les produits des médicaments facturés à l'assurance maladie en sus des séjours n'ont progressé que de 2 % (+1,5M€).

La progression des dépenses de rémunération est contenue à 0.9% alors que le coût des charges sociales augmente de 0.73%. Les dépenses de personnel (hors charges sociales et fiscales) du budget principal ont augmenté de 1.56M€ pour le personnel non médical et de 4.2M€ pour le personnel médical.

Le montant des impôts et taxes sur rémunération est en augmentation de 2M€.

Les charges relatives aux dotations aux provisions ont diminué de 21,7M€ par rapport à 2015 en raison du changement du mode de traitement comptable des contrats de recherche qui sont désormais suivis en produits à recevoir et en produits constatés d'avance comme le prévoit l'instruction M21.

La charge pour dotation aux amortissements pour dépréciation des immobilisations a baissé de 5,5M€ à la suite de la mise à jour de l'inventaire immobilier qui a permis de sortir des éléments d'actif par correction en situation nette.

VI.3. Le résultat financier (tous budgets):

	2016	2015	variation	var %age
PRODUITS FINANCIERS	926 481	438 775	487 706	111,15%
CHARGES FINANCIERES	29 564 367	29 682 665	-118 299	-0,40%
RESULTAT FINANCIER	-28 637 886	-29 243 891	606 005	2,07%

La charge des intérêts financiers a légèrement diminué, elle s'élève toutefois à 29.5M€

Le résultat financier est structurellement déficitaire car les établissements publics de santé n'ont pas vocation à réaliser des placements financiers et à en tirer des revenus compensant l'annuité en intérêts de la dette.

VI.4. Le résultat courant (tous budgets):

	2016	2015	variation
Résultat d'exploitation	35 189 801	14 087 729	21 102 072
Résultat financier	-28 637 886	-29 243 891	606 005
Résultat courant	6 551 915	-15 156 162	21 708 077

Le résultat d'exploitation étant cette année supérieur aux charges financières, l'établissement peut donc présenter pour la première fois depuis de nombreuses années un résultat courant excédentaire.

VI.5. Le résultat exceptionnel (tous budgets):

	2016	2015	variation
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	16 911 421	20 097 246	-3 185 825
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	11 889 333	14 568 706	-2 679 373
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	24 325 963	11 322 475	13 003 489
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-	-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS EXCEPTIONNELLES	4 068 846	-	4 068 846
TOTAL I	57 195 564	45 988 427	11 207 137
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	18 228 950	23 999 131	-5 770 181
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	18 851 894	16 133 371	2 718 524
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	438 537	920 113	-481 576
TOTAL II	37 519 382	41 052 615	-3 533 233
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 676 182	4 935 813	14 740 369

a) Les produits exceptionnels (tous budgets):

L'augmentation de 11M€ des produits exceptionnels se justifie par les ventes immobilières du budget de la dotation non affectée qui s'élèvent à 22M€ en 2016 et par la reprise de provisions devenues sans objet ou réajustées (4M€). Les émissions de titres relatives aux autres produits exceptionnels qui retracent principalement les relations financières avec les GCS ont diminué de 3,7M€ par rapport à 2015 en raison d'une requalification comptable de la facturation des mises à dispositions de personnel au GCS blanchisserie. Les annulations de mandats sur exercices antérieurs ont baissé de 2M€.

b) Les charges exceptionnelles (tous budgets):

Les charges exceptionnelles ont baissé en 2016 de 8,6 % par rapport à 2015.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion ont augmenté en raison d'une pénalité de 1,4M€ au titre de la contribution FIPHP.

Les annulations de titres émis sur exercices antérieurs qui correspondent à des rectifications de facturations sont en hausse de 25% et représentent une charge de 12M€. Elles sont la conséquence du changement de logiciel de gestion des malades renouvelé en 2015 qui a généré des facturations erronées.

Les dépenses mandatées sur exercices antérieurs diminuent très légèrement en 2016 et atteignent 6.4M€ contre 7M€ en 2015.

VI.6. La capacité d'autofinancement (tous budgets) :

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		2016	2015	variation
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		91 363 848	89 344 160	2 019 688
Affectation de la CAF	+ Reprises sur amortissements et provisions	35 511 911	36 800 635	-1 288 724
	+ Quote-part des subventions virées au compte de résultat	1 787 379	886 284	901 095
	+ Produits des cessions d'éléments d'actif	22 538 585	10 436 190	12 102 395
	- Dotations aux amortissements et aux provisions	124 535 089	146 767 505	-22 232 416
	- Valeur comptable des éléments d'actif cédés	438 537	920 112	-481 575
	RESULTAT DE L'EXERCICE	26 228 097	-10 220 348	36 448 445

La CAF qui est la différence des produits encaissables et des charges décaissables continue la progression entamée en 2015 : +2.3%.

La capacité d'autofinancement est suffisante pour couvrir le remboursement de l'annuité en capital des emprunts (48M€) et l'amortissement anticipé des emprunts obligataires remboursables in fine (7.2M€).

L'amélioration de la CAF est moins importante en 2016 qu'en 2015 alors même que le résultat a fortement progressé.

En effet, les dotations aux amortissements et provisions ainsi que les opérations relatives à la cession d'actifs ne concourent pas à la formation de la capacité d'autofinancement alors qu'ils entrent dans la détermination du résultat comptable.

Ainsi c'est la diminution des dotations annuelles aux amortissements et provisions conjuguée à la hausse des produits de cession d'actifs qui aboutissent à une CAF relativement stable alors que le résultat de l'exercice est en forte progression.

VI. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

Le directeur général des hospices civils de Lyon, M. Dominique DEROUBAIX a fait valoir ses droits à la retraite en avril 2017. Après une courte période d'intérim, réalisé par le secrétaire général M. Patrick DENIEL, Mme Catherine GEINDRE a été nommée par décret du 27 avril 2017 directrice générale des HCL à compter du 2 mai 2017.

L'établissement a basculé en facturation directe et dématérialisée au fil de l'eau de ses actes et consultations externes pour la part prise en charge par l'assurance maladie. Cette bascule dite en « production FIDES » a pris effet pour les soins délivrés à compter du 1^{er} janvier 2017. La caisse pivot des HCL pour l'ensemble des régimes d'assurance maladie obligatoire est la CPAM du Rhône.

VII. PERSPECTIVES D'ACTIVITE POUR L'ANNEE EN COURS (EXERCICE 2017)

Les prévisions de l'exercice 2017 sont intégrées dans l'EPRD initial fixé par le Directeur Général le 17 décembre 2016, après concertation du Directoire et information des instances, et transmis pour approbation de l'ARS dans le délai réglementaire d'un mois. En l'absence d'opposition du DGARS, l'EPRD 2017 a été tacitement approuvé et rendu exécutoire de plein droit le 17 janvier 2017. **Compte tenu des résultats de la clôture définitive des comptes, cet EPRD initial fera l'objet d'une décision modificative.**

Pour le cycle d'exploitation

- Pour le **budget principal** :

- **Objectif de progression nette des recettes T2A de +2,3%** sur l'exercice en cours (hors LAMDA).
- **Objectif de maîtrise de la masse salariale à +2%** dont +1.3% sur le personnel non médical et +4% sur le personnel médical (+3.3% sur les seniors et +6.3% sur les juniors).
- **Objectif de déficit du compte de résultat principal (CRPP) : -25 M€, soit un déficit de -1,4 % des produits**, en stabilité par rapport à la perspective de clôture anticipée au RIA1 2016. Cet objectif sera revu suite à l'approbation du compte financier 2016 définitif, du PGFP 2017-2026 et aux notifications de phase 1 des dotations.

Conformément au CREF révisé en 2016, le montant des aides allouées en accompagnement financier s'élève à 16 M€ et elles sont intégralement imputées en classe 7.

- Pour les **budgets annexes** :

- Objectif d'excédent du compte de résultat annexe de la dotation non affectée (DNA) : +11.4M€.
- Présentation à l'équilibre des autres comptes de résultats annexes, sous réserve des notifications définitives attendues des autorités de tarification conformément aux demandes transmises par l'établissement dans le cadre des procédures contradictoires.

- Pour le **résultat consolidé tous budgets confondus** : déficit prévisionnel : -13.6M€.

Pour les soldes intermédiaires de gestion

- la **marge brute d'exploitation hors aides du CRPP** représente 5.3% des produits hors aides.
- la **capacité d'autofinancement consolidée** s'élève à 79.5 M€.

Pour le cycle des investissements

- le **programme d'investissements** s'élève à 140 M€.
- le **programme d'emprunt** a été autorisé par l'ARS et s'élève à 60 M€. Le capital restant dû de la dette prévu au 31/12/2017 s'élève à 840M€.
- le **programme de subventions** s'élève à 12 M€.
- le **programme de cessions** s'élève à 4.4 M€.

La variation prévisionnelle du **fonds de roulement** prévoit un prélèvement de l'ordre de 30M€.

Tome 2

BILAN GENERAL DE L'EXERCICE 2016 ET RESULTATS FINANCIERS DE LA CLOTURE

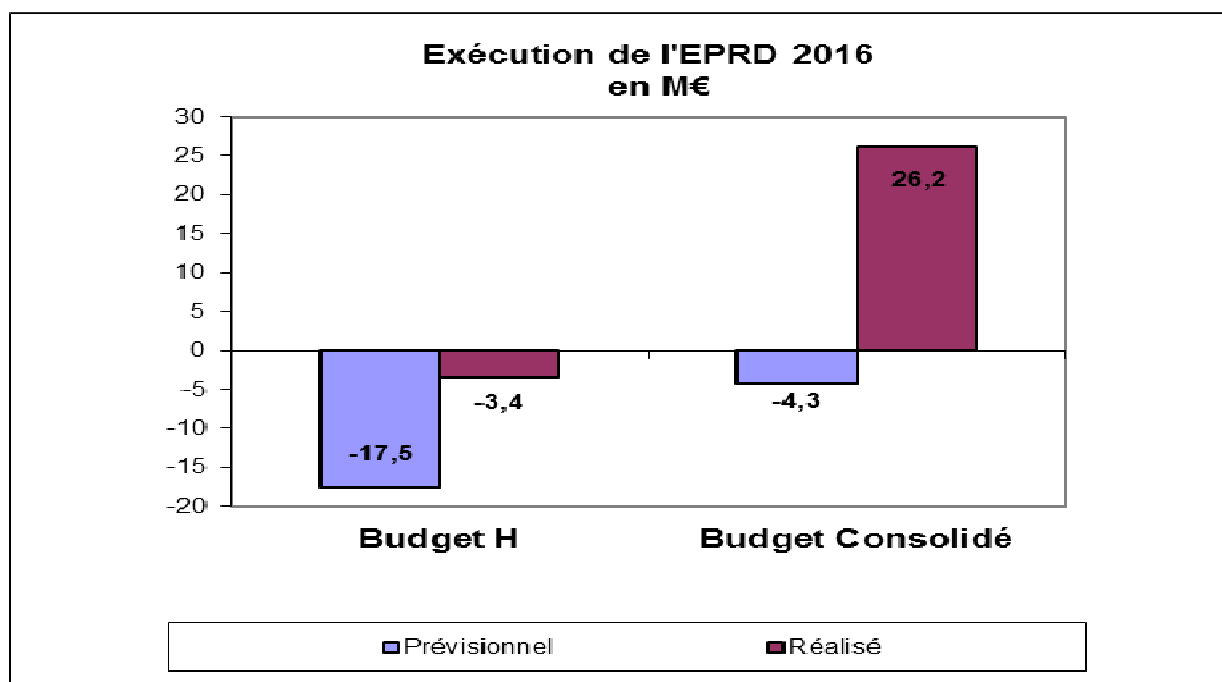
I. INTRODUCTION

Les Hospices Civils de Lyon ont réussi à rétablir l'équilibre financier en 2016 après 8 années d'efforts consécutifs de redressement. Le déficit du budget principal s'élève à -3.4 M€ (-21.9 M€ en 2015). Le résultat consolidé tous budgets confondus est excédentaire à 26.2 M€ en 2014, sa variation annuelle étant sensible aux effets de calendrier dans la réalisation du plan de cessions d'actifs. La capacité d'autofinancement s'élève à 91 M€ (89 M€ en 2015).

Les HCL ont signé avec l'ARS en 2013 un contrat de retour à l'équilibre financier (CREF) qui engage l'établissement sur un certain nombre d'objectifs. Il couvre la période 2013-2016. L'exercice 2016 est le quatrième exercice réalisé dans le cadre de l'exécution de ce contrat. En juin 2016, un avenant au CREF a été signé qui prolonge les effets du contrat jusqu'en 2019.

Les objectifs financiers fixés pour 2016 lors de l'EPRD approuvé par l'ARS ont été atteints malgré l'effet de la contrainte réglementaire significativement supérieure aux années précédente. La situation financière s'est améliorée bien au-delà des prévisions initiales : le déficit du compte de résultat principal est inférieur de près de 14 M€ à la cible initiale (-3.4 M€ en réalisé pour un objectif initial de -17,5 M€). L'analyse des réalisations montre un excellent niveau de maîtrise des dépenses par rapport aux objectifs arrêtés en début d'année notamment sur la masse salariale (+1% malgré un effet prix « tendanciel » du seul fait de l'impact des mesures réglementaires sur la masse salariale) et confirme le développement des recettes d'activité (+5.1% en volume de séjours et +2.2% en valorisation T2A) malgré la baisse réelle des tarifs nationaux des GHS (-1.4% en moyenne en 2016) et l'impact des baisses de dotations (baisse de -1M€ sur les MERRI) imposées dans le cadre de la 2^{ème} tranche de réalisation du plan national d'économie sur l'ONDAM 2015-2017.

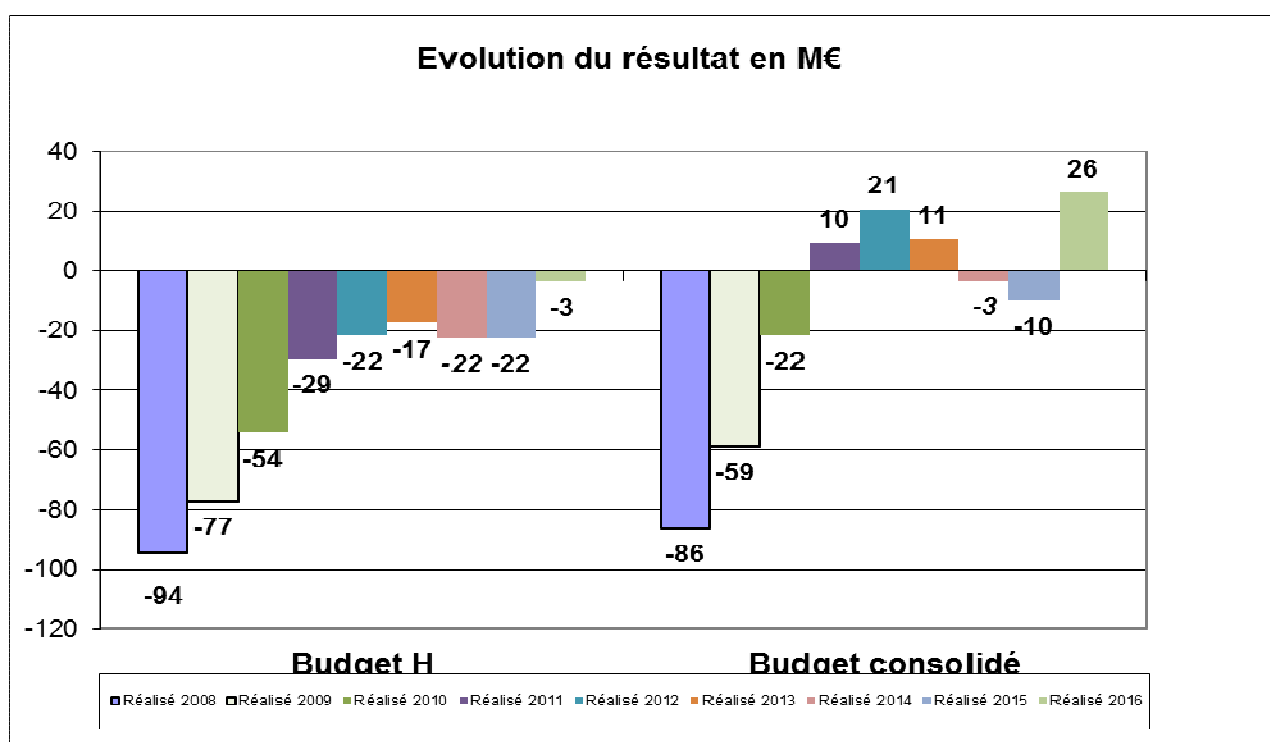
Ce bon résultat reste fragile et doit être sécurisé en 2017, compte tenu des effets année pleine et progressifs des mesures salariales accordées aux personnels hospitaliers (dégel du point d'indice, protocole PPCR, plan attractivité des carrières médicales) et du renforcement de la contrainte d'économies sur les dépenses de santé dans le cadre de la dernière année du plan triennal ONDAM.



II. LE QUASI-EQUILIBRE COMPTABLE ATTEINT EN 2016 CONFIRME LA PERSISTANCE DES EFFORTS DE REDRESSEMENT BUDGETAIRE DES HCL.

Le redressement budgétaire est confirmé par le quasi-équilibre comptable du budget principal en 2016, après 8 années d'efforts continus et intensifs de redressement financier et 4 années de stabilisation du déficit comptable. La contrainte financière externe liée au plan triennal ONDAM et aux mesures réglementaires a été absorbée grâce à la mise en œuvre d'un plan d'efficience dont le montant a été doublé par rapport aux hypothèses initiales du CREF pour la 2^{ème} année consécutive.

Entre 2008 et 2016, le déficit du budget principal a été divisé par trente (-91 M€). Après avoir été stabilisé pendant 4 ans depuis 2012 aux alentours de 21 M€ en moyenne, le résultat 2016 est quasi-équilibré à 98% (0.2% de déficit soit -3.4 M€). Le compte de résultat consolidé tous budgets confondus (26 M€) est clôturé en excédent ce qui s'explique par des cessions d'actifs importantes en 2016.



En 2016, l'établissement a été confronté à une contrainte externe génératrice d'un effet de ciseaux négatif sur la soutenabilité de son cycle d'exploitation :

- la pression à la baisse des recettes récurrentes versées par l'assurance maladie dans le cadre de la mise en œuvre de la 2^{ème} tranche du plan triennal d'économies de l'Assurance Maladie sur l'ONDAM : cela s'est traduit notamment par une baisse moyenne des tarifs de -1.4% et par des baisses de dotations MERRI, MIGAC et DAF (socle de financement de la recherche clinique, centres de ressources biologiques, précarité, centres maladies rares, recours exceptionnel, SSR).

- la pression à la hausse tendancielle des charges de fonctionnement, notamment sur la masse salariale, liée aux mesures réglementaires (dégel du point d'indice, protocole PPCR, réforme des gardes et astreintes, réforme de la gestion du temps de travail aux urgences, ...), au glissement-vieillesse-technicité (GVT) toujours positif, et à la hausse du numerus clausus sur le nombre d'internes et étudiants en médecines rattachés aux HCL.

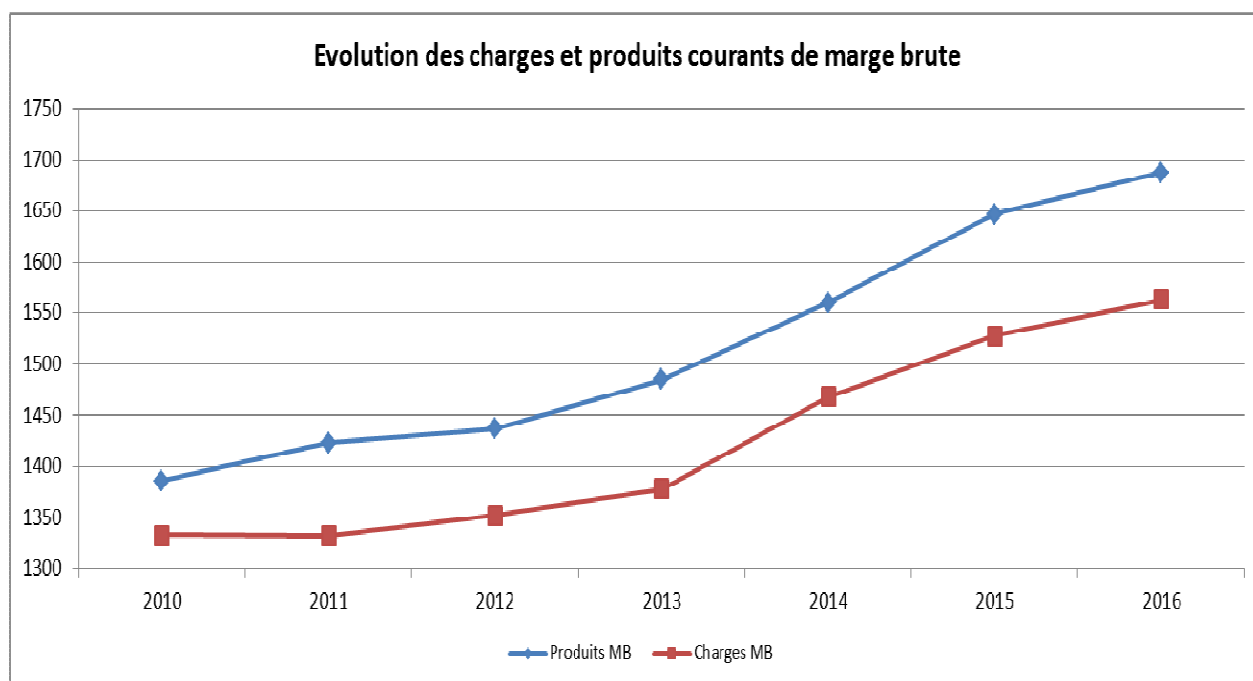
Afin de compenser cette contrainte, qui s'est élevé à près de 32 M€ sur la marge brute, l'établissement a maintenu pour la 2^{ème} année consécutive sa stratégie de doublement du montant de son plan d'efficience

annuel initialement inscrit au CREF 2013-2016 : l'effort de productivité a été porté à 35M€ en 2016. Au final, l'amélioration obtenue s'avère bien meilleure qu'attendue. Le plan d'efficience a été mis en œuvre ce qui a permis d'atteindre les objectifs de l'EPRD approuvé. Par ailleurs, des mesures complémentaires de gestion des effectifs non médicaux et médicaux ont permis de dépasser les objectifs de maîtrise de la masse salariale et la politique de développement volontariste des activités nouvelles a porté ses fruits : ce soutien institutionnel a permis d'atteindre un niveau de recettes d'activité plus dynamique que prévu initialement au budget. En outre, des efforts d'optimisation de la gestion de la dette et de la trésorerie ont permis de réduire les charges liées aux frais financiers, Enfin, les corrections d'écritures rendues nécessaires pour l'entrée en certification des comptes ont permis de dégager des économies nettes sur les amortissements notamment (sorties d'actifs). La conjugaison de tous ces efforts a permis d'atteindre le quasi équilibre du budget principal et de dépasser l'objectif de taux de marge qui avait été fixé.

II .1. Les dépenses ont été maîtrisées et les recettes d'activité ont été dynamiques

Après une chute de près de 40 M€ des aides à la contractualisation (AC) en 2 ans, les dotations ont été peu ou prou stabilisées dans le cadre des engagements contractuels du CREF à un niveau historiquement bas (16 M€ d'aides en 2016, en baisse de 6 M€ par rapport à 2015, de 2 M€ par rapport à 2014 et de 3 M€ par rapport à 2013). Contrairement à l'année 2015, les HCL n'ont bénéficié d'aucune aide ponctuelle allouée directement par le ministère en complément de l'accompagnement CREF de l'ARS.

Comme en 2015, la dynamique d'évolution 2016 des produits de fonctionnement courant (+2.5%) a été plus importante que celle des charges de fonctionnement courant (+2.3%), concourant à l'amélioration du montant et du taux de marge brute d'exploitation à niveau d'aides non constant (16 M€ en 2016 contre 22 M€ en 2015).



a) Le développement des produits d'exploitation du budget principal

En analyse brute, la dynamique générale des produits (+2.2%) est largement supérieure au taux de progression des dépenses (+1.1%), ce qui explique que le redressement du résultat du budget principal soit plus important que la progression de la marge brute non aidée entre 2015 et 2016 : le résultat déficitaire s'est amélioré de 18 M€ (plus d'un point) alors que la marge brute non aidée n'a progressé que de 12 M€ (plus de 0.6 point).

Cette différence d'évolution apparente cache divers phénomènes liés d'une part aux référentiels comptables et d'autre part aux événements imputables à la gestion de l'établissement :

- Baisse de 6 M€ des aides financières allouées en exploitation.
- Événements exceptionnels touchant les charges et produits non comptabilisés dans la marge : annulations et réémission de titres et mandats sur exercices antérieurs, litiges exceptionnels...
- Reclassements comptables de certaines charges rendus nécessaires par la certification des comptes : ré-imputation de charges entre le résultat exceptionnel et le résultat courant.
- Finalisation des travaux de fiabilisation de l'actif : sorties de fiches d'immobilisations permettant de réduire les charges d'amortissement non comptabilisées dans la marge
- Comptabilisation des provisions pour risques et charges, générant certaines déconnexions entre le résultat et la marge brute : ainsi le financement sur fonds de provision des CET est comptabilisé en dehors de la marge alors que l'indemnisation des CET est comptabilisé dans la masse salariale en charge courante

Les produits de la marge brute d'exploitation ont progressé de 2.9% en 2016 hors aides. Avec aides, la progression a été limitée à 2.5%. Cette progression supérieure à 2 points traduit la poursuite d'une stratégie d'encouragement au développement des activités engagée depuis deux ans afin de favoriser une dynamique des recettes supérieures à la celle des charges.

Les dotations MIGAC, FIR et DAF sont globalement stables (hors aides exceptionnelles) malgré des baisses et des hausses ciblés sur certaines activités qui se compensent en 2016. Les dotations MERRI évoluent en fonction de la hausse des médicaments sous ATU (doublement p/2015) et du nombre d'internes et étudiants (+9.2%). Retraitées de ces crédits fléchés, les dotations MERRI ont une nouvelle fois subi une baisse tendancielle annuelle de -1.5% : l'effet revenu négatif de la dotation socle des MERRI a été limité par la DGOS à 50% de la dotation théorique calculée en fonction du modèle cible (-1 M€ en 2016).

Les recettes d'activité progressent plus vite sur la part Assurance Maladie (+2.2%) que le taux d'évolution de l'ODMCO pour 2016, en lien avec un effet volume (+5.1% de séjours) tiré par les séjours ambulatoires (+9.5%) compte tenu de la stagnation de l'hospitalisation complète (+0.2%) et une valorisation moyenne des séjours en légère hausse (+0.4%). Cette progression est d'autant plus important qu'elle a permis de compenser une baisse moyenne de 1.4% des tarifs GHS mise en œuvre par le ministère dans le cadre du plan d'économies sur l'ONDAM et de la régulation prix/volume sur l'ODMCO : au final, sur l'exercice en cours, les recettes T2A hors MOLON et DMI augmentent de 2.2% ; les molécules et dispositifs médicaux implantables facturables en sus des GHS poursuivent leur évolution dynamique en lien avec le volume de prescriptions et l'arrivée de produits couteux (+2.5%). Enfin, les recettes T2A sur exercice antérieur (« LAMDA ») se sont stabilisées à 4 M€ en lien avec l'accélération des délais de facturation et l'amélioration des procédures de rattachement (contre 8 M€ en 2014 et 18 M€ sur 2013 et 2012).

L'évolution des recettes d'activité sur la part patients/mutuelle (Titre 2) connaît un taux d'évolution stable (+0.3%) compte tenu de la poursuite, pour la 3^{ème} année consécutive, du gel des tarifs journaliers de prestation. Cet effet s'explique aussi par le dynamisme de l'activité ambulatoire moins rémunératrice en termes de journées facturables au titre du ticket modérateur.

L'activité sur l'année complète 2016, exprimée en séjours PMSI, enregistre une évolution de 5.1% par rapport à 2015. Elle traduit une évolution contrastée du case-mix des HCL.

	M12 2015	M12 2016	Evolution %
Hospitalisation complète (1 nuit et plus)	165 068	165 316	0,2%
Hospitalisation de jour (0 nuit et séances)	185 344	202 908	9,5%
Total	350 412	368 224	5,1%

L'activité d'hospitalisation complète stagne à 0.2% alors que l'hospitalisation de jour, surtout tirée par les séances (+11.9%), enregistre une progression globale de 9.5%. L'hospitalisation complète progresse uniquement du fait des séjours d'une nuit (+1%) ; les séjours de 2 nuits en plus sont en baisse de -0,1% du fait de la bascule de séjours chirurgicaux en ambulatoire ; la médecine progressant de 1,3%.

La durée moyenne de séjours, pour les séjours de 2 nuits, passe de 7,4 jours en 2015 à 7,3 jours pour 2016. L'indice de performance globale de la durée de séjour s'élève à 100 %, c'est-à-dire que les durées de séjours des HCL sont identiques aux durées de séjour attendues.

Les disciplines, au sens de la catégorie majeure de diagnostic (médicale et chirurgicale), qui observent une progression significative sont sur les séances notamment de radiothérapie (+12%), les affections du système nerveux (+7%), les affections du système circulatoire (+7%). Les disciplines en forte diminution sont les traumatismes multiples graves (-10%), les brûlures (-8%), les transplantations d'organes, les maladies dues aux infections à VIH, les maladies infectieuses parasitaires (-4%).

La valeur moyenne du cas traité (tout type de séjour) diminue de -3,8% en 2016 du fait de l'augmentation importante du nombre de séances (à faible rémunération) : 2 247€ pour 2015 et 2 162€ pour 2016. La VMCT en hospitalisation complète est quant à elle en légère baisse de -0,4% à 4 843 €.

b) La maîtrise des charges d'exploitation du budget principal

Les dépenses ont été une nouvelle fois maîtrisées par la mise en œuvre des mesures d'économies inscrites dans le plan annuel d'efficacité des HCL. La progression des charges de fonctionnement courant s'élève à +2.3%. Elle est principalement tirée par la forte hausse des consommations de charges à caractère médical (dépenses pharmaceutiques, d'imagerie et de laboratoires) : +5.5%.

La masse salariale (y compris CET) évolue de seulement +1% (contre +0.45% en 2015 et +1,7% en 2014), soit en dessous de la prévision initiale de l'EPRD. A titre de comparaison, l'évolution de la masse salariale des CHRU s'élève en 2016 à +1.7%, soit 0.7 points au-dessus de l'évolution constatée aux HCL.

Elle consacre à une stabilité de la masse salariale non médicale (+0.4%) équivalente à la progression de l'année précédente. La masse salariale médicale reste plus dynamique : +3% (contre +0.74% en 2015). S'agissant du personnel médical, l'évolution est toutefois plus contrastée puisque la dynamique des « seniors » est moins forte (avec +1.7% en 2016 contre +0.35% en 2015) que celle des « juniors » qui a augmenté de +7.1% (contre +1.9% en 2015) en lien avec les obligations réglementaires d'augmentation du nombre d'internes et étudiants rattachés aux CHU et les surcoûts des mesures statutaires qui leur ont été accordées en 2016.

Pour mémoire, l'évolution des charges de rémunération des « juniors » pèse non seulement fortement sur la masse salariale, mais aussi sur la marge brute puisque ces dépenses ne sont que très partiellement

compensées par une dotation MERRI pour les internes et ne font l'objet d'aucune compensation financière à l'euro pour les étudiants sur les 9 premiers mois de l'année. La modification intervenue à compter d'octobre 2016 via la création d'une MERRI dédiée financée par débasage des tarifs des GHS nationaux devrait permettre de limiter ce surcoût spécifiquement assigné aux CHU qui en assument 100% de la charge.

La décomposition des effets prix et volume dans le taux d'évolution de la masse salariale des HCL confirme que la hausse de la masse salariale des HCL en 2016 s'explique intégralement par un effet prix et par la hausse imposée du nombre d'internes et étudiants sans compensation financière intégrale. En réalité, l'effet prix lié à la contrainte réglementaire des mesures statutaires et salariales accordées aux personnels médicaux et non médicaux en 2016 s'avère significativement supérieur au taux facial d'évolution : il s'élève à +1.4%, auquel il convient de rajouter l'effet prix mécanique du GVT (+0.2%). Si l'on ajoute l'effet volume réglementaire de la hausse du nombre de juniors (+0.2%), le tendancier d'évolution réellement absorbé par les HCL au titre de la contrainte réglementaire externe s'élève au final à +1.6% : son impact a été limité à +1% grâce aux mesures de gestion interne mises en œuvre par les HCL dans le cadre des actions inscrites au plan annuel d'efficience : les économies réalisées reposent principalement sur des actions sur la maîtrise du volume des effectifs dont la progression globale a été limitée à 0.2%:

- La suppression de 188 postes permanents non médicaux (en sus de l'effet année pleine des suppressions réalisées en 2015) a permis de générer une baisse « nette » de 99 ETP moyens rémunérés non médicaux.
- Le développement des activités nouvelles à effectifs médical quasi-stable sur les « séniors » (hausse de +8 ETP sur un effectif moyen de plus de 1600 ETP rémunérés) constitue aussi une mesure de productivité mise en œuvre pour maîtriser la masse salariale médicale

ETP moyens rémunérés (budget H)	2015	2016	Evolution %
Personnels non médicaux	16 124	16 025	-0.6%
Personnels médicaux séniors	1 617	1 625	+0.5%
Personnels médicaux juniors	2 882	3 026	+4.9%
Total ETP-R	20 623	20 676	+0.2%

Globalement, les charges médicales augmentent de 5.5% alors que les charges hôtelières et générales ne progressent que de 1.8%.

La maîtrise des autres dépenses s'explique principalement par la mise en œuvre des mesures du plan annuel d'efficience sur la politique achat (effet prix) et la politique de maîtrise des stocks pharmaceutiques (effet volume). La maîtrise des prescriptions reste un enjeu, tant pour les médicaments financés par tarifs des séjours (« in GHS ») dont la progression à +3% est supérieure à celle de la valorisation des séjours T2A, que pour les molécules onéreuses, dispositifs médicaux implantables et médicaments sous ATU qui progressent de 5.4% : bien que financées à l'euro, ces charges pharmaceutiques pèsent lourdement sur le budget et font désormais l'objet d'une régulation nationale pour limiter leur impact dans la tenue de l'ONDAM.

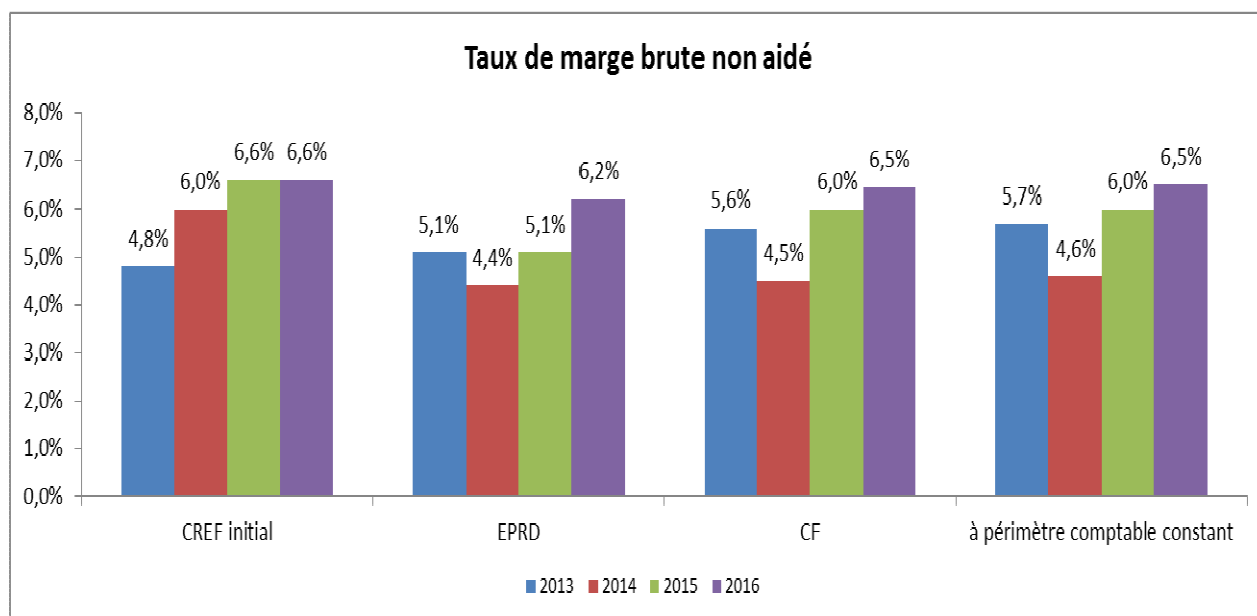
II-2. Les objectifs de redressement financier ont été tenus au-delà des engagements du CREF

La trajectoire de retour à l'équilibre actualisée en 2015 pour le COPERMO et approuvée par l'ARS en 2016 dans le cadre du PGFP 2016-2025 et de la signature de l'avenant CREF 2016-2019 a été sécurisée en 2016 avec 1 an d'avance sur les objectifs cible de taux de marge brute. La pérennisation dans le temps des résultats repose à la fois sur la poursuite du très haut niveau d'effort d'efficacité jusqu'en 2019 et sur la stabilisation du niveau de la contrainte externe *a maxima* à hauteur de 30 M€/an, conformément au nouveau PGFP 2017-2026 approuvé.

a) Le redressement de la marge brute d'exploitation non aidée

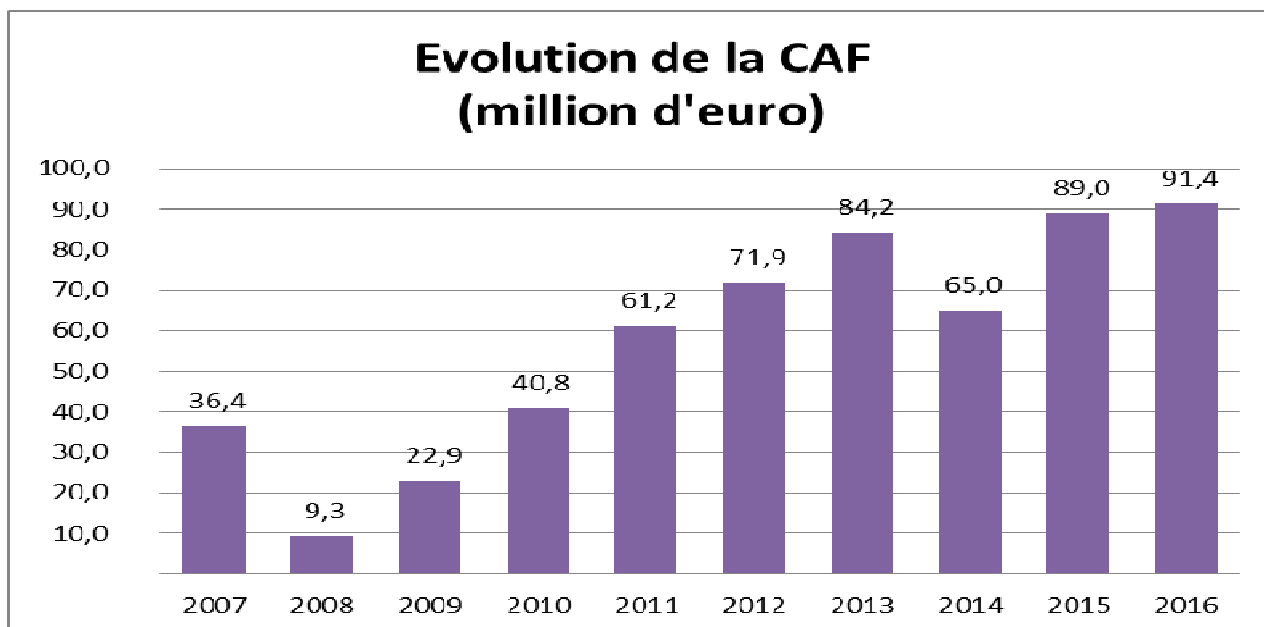
Le taux de marge brute hors aides s'élève à 6,5%, soit 0.3 point au-dessus de l'objectif fixé à l'EPRD initial approuvé par l'ARS (6.2%) et 0.5 point au-dessus de la réalisation 2015. Il permet à l'établissement de gagner un an d'avance dans la sécurisation de l'exécution de ses objectifs cibles pluriannuels du CREF 2016-2019 révisé en 2016, sous réserve de réaliser les efforts d'efficacité inscrits à l'EPRD 2017 à hauteur de 38 M€.

Il convient de souligner que ce taux est en ligne avec l'objectif final fixé pour 2016 dans le CREF initialement signé en 2013, malgré une contrainte financière dont le montant a doublé depuis 3 ans par rapport aux paramètres retenus dans les hypothèses de cadrage initial du CREF.

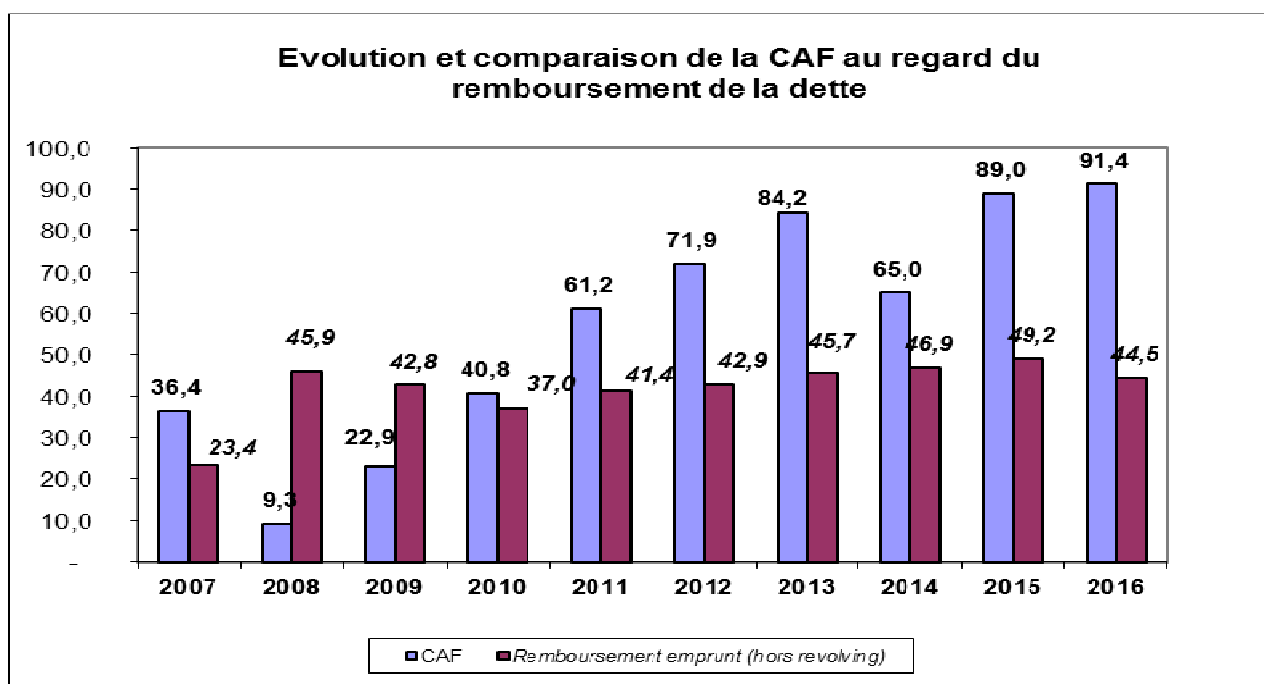


b) L'amélioration de la capacité d'autofinancement des investissements

La capacité d'autofinancement brute atteint 91 M€ (contre 9 M€ en 2008), soit une amélioration de près de 20 M€ par rapport à 2012, avant signature du CREF. Les HCL s'inscrivent donc à l'envers de la tendance nationale des CHU qui voit une baisse de la capacité d'autofinancement s'inscrire dans la durée depuis plus de 4 ans.



La CAF excède de 47 M€ le montant du remboursement en capital des emprunts qui s'élèvent à 44 M€ en 2016. La CAF nette est donc largement positive, en hausse de +16.5% par rapport à 2015 et couvre intégralement le financement du plan des investissements courants exécutés en 2016.



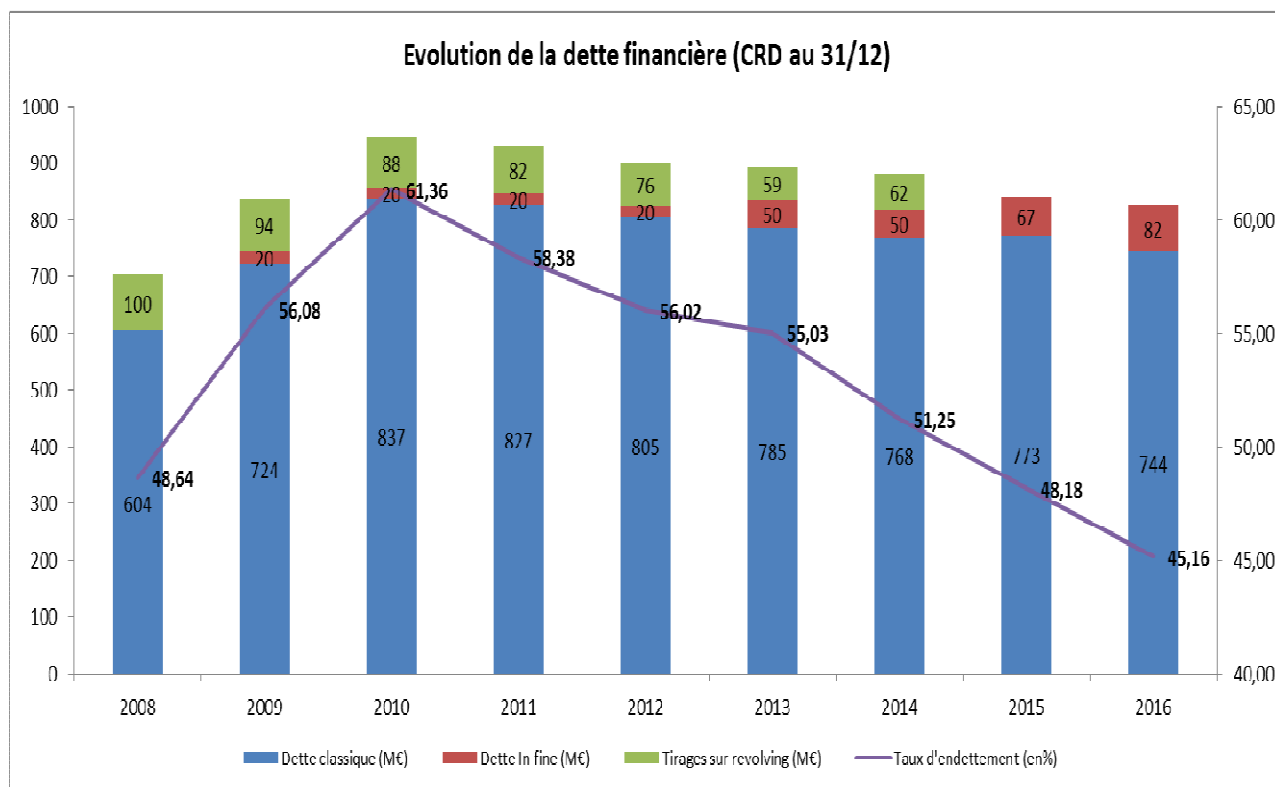
II.3. L'endettement a poursuivi sa trajectoire de réduction nette conformément au CREF.

L'endettement financier est passé de 840 M€ en 2015 à 826 M€ en 2016 soit une baisse de 14 M€ (-2%) : le taux d'endettement a diminué de 3 point en passant de 48% à 45% fin 2016. Comparé à 2012, avant signature du CREF, le désendettement financier des HCL représente une diminution de -75 M€ soit une baisse de 11 point du taux d'endettement global. La dette financière totale de l'établissement représente moins de la moitié de ses produits d'exploitation, ce qui garantit son indépendance financière.

L'endettement bancaire a diminué de près de 30 M€ pour s'établir à 744 M€ (pour 773 M€ en 2015). L'endettement à remboursement in fine du capital (à 10 ans) a augmenté de 15 M€ pour s'élever à 82 M€ (pour 67 M€ en 2015). L'endettement à court terme a disparu en lien avec la restauration des équilibres structurels de trésorerie : l'établissement n'a pas eu besoin de recourir à des tirages à court terme de trésorerie en fin d'année via ses options sur les emprunts dits « revolving » ou ses autres instruments de couvertures classiques. Ainsi, tous instruments de couverture à court terme confondus, le besoin de financement est passé de 72 M€ en 2014 à 30 M€ en 2015 pour atteindre 0€ en au 31/12/2016, compte tenu d'un excédent cumulé de trésorerie.

Ce désendettement est conforme à l'objectif du CREF et s'explique par les apports successifs depuis deux ans au fonds de roulement conjoncturellement expliqués par des reports techniques de dépenses d'investissement non mandatées en clôture, mais surtout grâce à la poursuite du redressement structurel de la marge brute et de la capacité d'autofinancement.

Cette amélioration permet à l'établissement de sécuriser le financement de sa politique d'investissement immobilier avec la montée en charge des opérations majeures et le maintien d'un niveau d'investissement courant (travaux, équipements, SIH) : le programme d'investissement s'élève désormais en moyenne à près de 100 M€ /an.



III. CONCLUSION

Les résultats obtenus par les HCL sur le plan financier sont le reflet des efforts de redressement financier réalisés depuis 8 ans et s'avèrent très encourageants pour l'avenir : ils démontrent la capacité de l'établissement à poursuivre ses efforts de restructuration interne tout en absorbant une contrainte financière externe qui se renforce durablement dans le cadre de la maîtrise nationale des comptes publics.

Le CREF signé en 2013 a été prolongé en 2016 avec l'ARS jusqu'en 2019 ; il garantit aux HCL le maintien des aides budgétaires en obtenant une sanctuarisation de ces aides sur la période sur le compte de résultat en exploitation à hauteur de 16 M€. En contrepartie l'établissement doit poursuivre son effort de redressement, avec notamment un effort d'efficience à hauteur de 35 M€ par an pendant 4 ans afin de compenser le haut niveau de contrainte externe lié aux plans nationaux de maîtrise des dépenses de santé à l'hôpital.

Les efforts menés par les HCL ont continué de produire leurs effets malgré un contexte davantage contraint que les années passées (doublement du tendancier depuis 2014). Toutefois, le niveau de la contrainte ayant vocation à se pérenniser sur 2017-2019 après la mise en œuvre du plan triennal d'économies sur l'ONDAM entre 2015-2017, il est nécessaire de sécuriser durablement dans le temps les bons résultats obtenus en 2016 et de poursuivre les efforts de redressement pluriannuel sur 2017-2019 conformément au nouveau PGFP exécutoire 2017-2026 afin d'atteindre les objectifs cibles de marge brute à horizon 2019 et 2021.

Le nouveau PGFP exécutoire retient des hypothèses sur le tendancier avec un effet « contrainte externe » :

- à la hausse des dépenses, principalement sur la masse salariale : hausse des cotisations patronales, revalorisations catégorielles et mesures statutaires, dégel du point d'indice, protocole PPCR, plan attractivité des carrières médicales, etc...
- à la baisse des recettes, principalement versées par l'assurance maladie : baisse des tarifs des GHS et des remboursements sur la liste en sus dans le cadre de la régulation prix/volume de l'ODMCO, écrêtement des financements MERRI et des dotations MIGAC (SMUR, actes hors nomenclature, centres de référence et de recours), réforme du financement des activités de SSR , poursuite du gel voire baisse des tarifs journaliers de prestation pour la facturation du ticket modérateur, durcissement des conditions de financement de soins pour les patients en AME et SU etc...

Ainsi, l'établissement a une nouvelle fois démontré en 2016, avec des résultats bien meilleurs que prévus, sa capacité d'adaptation à la contrainte externe et sa capacité à sécuriser l'exécution dans le temps de ses efforts d'efficience.

Il faut souligner que, dans un contexte de contrainte financière et réglementaire durablement accrue et renforcée, les HCL ont réussi à surperformer leurs objectifs d'efficience deux années de suite, à un niveau supérieur à celui contractualisé dans le CREF initialement signé en 2013 et ont réussi à atteindre un quasi-équilibre de leur compte de résultat principal, avec un an d'avance sur leurs objectifs cibles de marge brute non aidée. Cependant, les contraintes très importantes de l'année 2017, et, pour autant que l'on puisse les anticiper, celles des années ultérieures, impliquent la poursuite des efforts d'efficience à un niveau très élevé.

LES ANNEXES

LES TABLEAUX DU COMPTE FINANCIER 2016

- 1. Synthèse des états du compte financier 2016**

- 2. Proposition d'affectation des résultats 2016**

- 3. Etat détaillé des produits du budget H (budget principal)**
 - évolution
 - structure

- 4. Etat détaillé des charges du budget H (budget principal)**
 - Evolution (en base consommation)
 - Structure (en base consommation)

- 5. Etat détaillé des dotations notifiées par l'agence régionale de santé**
 - Les dotations MIGAC/MERRI et FIR

- 6. Etat détaillé du fonds de provision**

- 7. Etat détaillé des cessions d'actif**

- 8. Etat détaillé des subventions d'investissement reçues**

- 9. Etat détaillé des dons et legs reçus**

1. Synthèse des états du compte financier 2016

ETAT DE L' EXECUTION DE L' EPRD 2016 COMPARE A 2015

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	CHARGES			PRODUITS			
	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	987 202 843,13	997 170 032,75	9 967 189,62	1 278 430 861,47	1 304 545 933,87	26 115 072,40	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	413 210 657,02	435 975 806,77	22 765 149,75	136 183 796,23	136 540 048,53	356 252,30	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	119 785 714,63	130 316 016,38	10 530 301,75	295 388 581,15	306 307 366,20	10 918 785,05	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	211 769 254,67	187 335 148,82	-24 434 105,85			0,00	
TOTAL DES CHARGES	1 731 968 469,45	1 750 797 004,72	18 828 535,27	1 710 003 238,85	1 747 393 348,60	37 390 109,75	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)	0,00	0,00	0,00	21 965 230,60	3 403 656,12	-18 561 574,48	RESULTAT (DEFICIT)
Total équilibré du compte de résultat prévisionnel	1 731 968 469,45	1 750 797 004,72	18 828 535,27	1 731 968 469,45	1 750 797 004,72	18 828 535,27	Total équilibré du compte de résultat prévisionnel

COMPTES DE RESULTAT ANNEXES

Compte de résultat annexe USLD

	CHARGES			PRODUITS			
	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	19 834 222,85	19 583 979,98	-250 242,87	13 426 445,00	13 456 218,50	29 773,50	Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical	1 053 230,84	873 930,20	-179 300,64	3 574 818,95	3 567 091,66	-7 727,29	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	4 972 364,90	5 253 026,45	280 661,55	8 371 611,19	8 212 779,54	-158 831,65	Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	1 536 995,32	414 219,23	-1 122 776,09	495 726,23	268 920,25	-226 805,98	Titre 4 : Autres produits
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE							REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL DES CHARGES	27 396 813,91	26 125 155,86	-1 271 658,05	25 868 601,37	25 505 009,95	-363 591,42	TOTAL DES PRODUITS
Pour mémoire : résultat comptable excédentaire	0,00	0,00	0,00	1 528 212,54	620 145,91	-908 066,63	Pour mémoire : résultat comptable déficitaire

Compte de résultat annexe EHPAD

	CHARGES			PRODUITS			
	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	3 041 619,52	3 006 074,56	-35 544,96	1 806 769,00	1 487 697,00	-319 072,00	Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical	190 728,46	140 519,87	-50 208,59	611 418,05	613 086,12	1 668,07	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	1 023 895,82	1 057 744,84	33 849,02	1 567 388,25	1 546 958,45	-20 429,80	Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	344 795,79	189 977,14	-154 818,65	50 384,28	56 548,52	6 164,24	Titre 4 : Autres produits
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE							REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL DES CHARGES	4 601 039,59	4 394 316,41	-206 723,18	4 035 959,58	3 704 290,09	-331 669,49	TOTAL DES PRODUITS
Pour mémoire : résultat comptable excédentaire	0,00	0,00	0,00	565 080,01	690 026,32	124 946,31	Pour mémoire : résultat comptable déficitaire

Compte de résultat annexe de lutte contre la toxicomanie

	CHARGES			PRODUITS			
	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution	
Titre 1 : Charges de l'exploitation courante	137 183,36	169 893,20	32 709,84	1 135 634,00	1 128 780,00	-6 854,00	Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges de personnel	823 238,91	947 219,85	123 980,94	1 072,99	151,31	-921,68	Titre 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation
Titre 3 : Charges de la structure	3 499,71	3 491,71	-8,00	18 568,32	3 632,93	-14 935,39	Titre 3 : Produits financiers et produits non encaissables
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE							REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL DES CHARGES	963 921,98	1 120 604,76	156 682,78	1 155 275,31	1 132 564,24	-22 711,07	TOTAL DES PRODUITS
Pour mémoire : résultat comptable excédentaire	191 353,33	11 959,48	-179 393,85	0,00	0,00	0,00	Pour mémoire : résultat comptable déficitaire

Compte de résultat annexe des écoles paramédicales

	CHARGES			PRODUITS			
	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	9 436 310,57	9 507 412,43	71 101,86	10 442 391,04	10 545 938,85	103 547,81	Titre 1 : Produits relatifs à l'activité d'enseignement
Titre 2 : Autres charges	2 313 809,66	2 402 135,86	88 326,20	771 918,85	1 352 200,99	580 282,14	Titre 2 : Autres produits
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE							REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL DES CHARGES	11 750 120,23	11 909 548,29	159 428,06	11 214 309,89	11 898 139,84	683 829,95	TOTAL DES PRODUITS
Pour mémoire : résultat comptable excédentaire	0,00	0,00	0,00	535 810,34	11 408,45	-524 401,89	Pour mémoire : résultat comptable déficitaire

Compte de résultat annexe de la Dotation non affectée

	CHARGES			PRODUITS			
	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	1 392 583,80	1 222 658,02	-169 925,78	24 719 661,11	39 417 658,66	14 697 997,55	Titre 1 : Produits de la DNA et de l'activité de production et de commercialisation
Titre 2 : Autres charges	9 144 445,90	7 253 626,10	-1 890 819,80				
TOTAL DES CHARGES	10 537 029,70	8 476 284,12	-2 060 745,58	24 719 661,11	39 417 658,66	14 697 997,55	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)	14 182 631,41	30 941 374,54	16 758 743,13				
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	24 719 661,11	39 417 658,66	14 697 997,55	24 719 661,11	39 417 658,66	14 697 997,55	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution	
RESULTAT (EXCEDENT)	0,00	26 228 097,22	26 228 097,22	10 220 348,75	0,00	-10 220 348,75	RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	920 112,95	438 537,33	-481 575,62	10 436 190,08	22 538 584,69	12 102 394,61	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	146 767 505,14	124 535 088,98	-22 232 416,16	886 284,69	1 787 378,70	901 094,01	- quote part des subventions virée au résultat
				36 800 635,44	35 511 911,02	-1 288 724,42	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	147 687 618,09	151 201 723,53	3 514 105,44	58 343 458,96	59 837 874,41	1 494 415,45	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	89 344 159,13	91 363 849,12	2 019 689,99	0,00	0,00	0,00	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT			0,00	89 344 159,13	91 363 849,12	2 019 689,99	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	179 812 388,52	58 598 021,27	-121 214 367,25	133 505 658,00	36 870 538,00	-96 635 120,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	91 609 693,74	101 699 994,06	10 090 300,32	25 181 073,39	43 898 880,54	18 717 807,15	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	92 483,60	79 073,60	-13 410,00	11 392 914,06	23 570 327,42	12 177 413,36	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	271 514 565,86	160 377 088,93	-111 137 476,93	259 423 804,58	195 703 595,08	-63 720 209,50	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00	35 326 506,15		12 090 761,28	0,00	-12 090 761,28	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	271 514 565,86	195 703 595,08		271 514 565,86	195 703 595,08		TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

	2015	2016	écart en €	écart en %
Résultat toutes activités confondues (- si déficit)	-10 220 348,75	26 228 097,22	36 448 445,97	-356,63%
Capacité d'autofinancement (- si insuffisance d'autofinancement)	89 344 159,13	91 363 849,12	2 019 689,99	2,26%
Apport au fonds de roulement (- si prélèvement sur le fonds de roulement)	56 011 462,60	35 326 506,15	-20 684 956,45	-36,93%

FONDS DE ROULEMENT

Fonds de roulement estimé au 1er janvier 2016	92 008 376,03
Variation du fonds de roulement	48 050 998,97
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre	140 059 375,00
Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital ⁽²⁾ (cumul au 31/12)	7 200 000,00
Equivalent de l'amortissement cumulé des emprunts in fine au 31 décembre ⁽³⁾	26 200 000,00

L'écart entre les variations du FR du tableau de financement et de celles constatées au bilan comptable s'expliquent par les corrections en situation nette et par les écritures sur emprunts OCLTR.

2. Proposition d'affectation des résultats 2016

Comptes de Résultat	Montant du résultat 2016	Affectation	Montant du compte après affectation des résultats 2016
Budget principal (H)	-3 403 656,12	Report à nouveau déficitaire (en augmentation)	409 093 178,01
Dotation Non Affectée (A)	30 941 374,54	Investissement	412 099 829,94
USLD (B)	-620 145,91	Affectation par section tarifaire	
<i>Section Hébergement</i>	-325 799,90	<i>Report à nouveau déficitaire (en augmentation)</i>	4 558 297,14
<i>Section Dépendance</i>	-379 843,17	<i>Report à nouveau déficitaire (en augmentation)</i>	3 396 011,49
<i>Section Soins</i>	85 497,16	<i>Réserve de compensation (en augmentation)</i>	4 261 656,08
EHPAD (E)	-690 026,32	Affectation par section tarifaire	
<i>Section Hébergement</i>	-149 332,31	<i>Report à nouveau déficitaire (en augmentation)</i>	2 324 974,75
<i>Section Dépendance</i>	-19 035,26	<i>Report à nouveau déficitaire (en augmentation)</i>	1 278 648,99
<i>Section Soins</i>	-521 658,75	<i>Réserve de compensation (en diminution)</i>	1 187 577,68
CSAPA - addictologie (P)	11 959,48	Réserve de compensation (en augmentation)	432 183,85
Ecoles et instituts de formation (C)	-11 408,45	Réserve de compensation (en diminution)	8 894,39

- Structure :

PRODUITS	Recettes 2015	En structure	Recettes 2016	En structure	Ecart Recettes 2016-2015	
					en valeur	en %
Recettes liées à l'activité	931 268 761,22	54,46%	951 694 688,83	54,46%	20 425 927,61	2,19%
Recettes séjours et soins externes sur exercice en-cours	817 872 461,45	47,83%	835 224 884,64	47,80%	17 352 423,19	2,12%
MO-DMI sur exercice en-cours	109 037 558,06	6,38%	111 766 061,58	6,40%	2 728 503,52	2,50%
Produits sur exercices antérieurs AM	4 358 741,71	0,25%	4 703 742,61	0,27%	345 000,90	7,92%
Dotations et Forfaits	347 162 100,25	20,30%	352 851 245,04	20,19%	5 689 144,79	1,64%
Forfaits	20 630 734,00	1,21%	20 940 083,00	1,20%	309 349,00	1,50%
DAF	81 564 042,00	4,77%	80 462 846,00	4,60%	-1 101 196,00	-1,35%
MIGAC	211 561 685,00	12,37%	215 037 841,93	12,31%	3 476 156,93	1,64%
FIR	33 405 639,25	1,95%	36 410 474,11	2,08%	3 004 834,86	8,99%
Total financement Assurance Maladie	1 278 430 861,47	74,76%	1 304 545 933,87	74,66%	26 115 072,40	2,04%
Hospitalisation complète	76 714 188,94	4,49%	69 432 259,06	3,97%	-7 281 929,88	-9,49%
Hospitalisation partielle et I.V.G.	5 957 251,02	0,35%	6 238 366,10	0,36%	281 115,08	4,72%
Prestations soins patients étrangers	20 011 134,61	1,17%	26 275 838,76	1,50%	6 264 704,15	31,31%
Soins Externes	29 131 431,86	1,70%	30 392 685,11	1,74%	1 261 253,25	4,33%
S.M.U.R.	4 369 789,80	0,26%	4 200 899,50	0,24%	-168 890,30	-3,86%
Total produits hospitaliers	136 183 796,23	7,96%	136 540 048,53	7,81%	356 252,30	0,26%
Prod. hosp. des exercices antérieurs	4 324 072,87	0,25%	4 133 555,42	0,24%	-190 517,45	-4,41%
Prod. divers d'exercices antérieurs	2 723 415,22	0,16%	2 252 920,91	0,13%	-470 494,31	-17,28%
Produits exceptionnels	23 440 572,75	1,37%	17 835 277,27	1,02%	-5 605 295,48	-23,91%
Production immobilisée	2 784 446,81	0,16%	3 446 947,41	0,20%	662 500,60	23,79%
Personnel médical	11 632 571,26	0,68%	13 221 232,24	0,76%	1 588 660,98	13,66%
Personnel non médical	10 233 516,07	0,60%	10 084 064,60	0,58%	-149 451,47	-1,46%
Subventions hors FIR hors contrats de recherche	6 964 034,09	0,41%	6 359 263,03	0,36%	-604 771,06	-8,68%
Subventions contrats de recherche	12 946 224,53	0,76%	13 102 364,42	0,75%	156 139,89	1,21%
Ventes médicaments	83 220 670,57	4,87%	84 172 154,60	4,82%	951 484,03	1,14%
Reprises de provisions	24 356 451,57	1,42%	34 280 472,72	1,96%	9 924 021,15	40,74%
Reprises de provisions recherche	12 052 864,00	0,70%	0,00	0,00%	-12 052 864,00	-100,00%
Stock final	25 898 613,44	1,51%	31 942 487,29	1,83%	6 043 873,85	23,34%
Autres produits	60 884 854,97	3,56%	72 072 815,45	4,12%	3 081 953,09	6,31%
Rembours. Des budgets annexes	13 926 273,00	0,81%	13 403 810,84	0,77%	-522 462,16	-3,75%
Total des recettes subsidaires	295 388 581,15	17,27%	306 307 366,20	17,53%	10 918 785,05	3,70%
TOTAL DES PRODUITS	1 710 003 238,85	100,00%	1 747 393 348,60	100,00%	37 390 109,75	2,19%

4. Etat détaillé des charges du budget H (budget principal)

- Evolution (en base consommation) :

Désignation	Dépenses 2016	EPRD Initial 2016	Dépenses 2016	Ecart dépenses 2016-2015		Ecart dépenses - EPRD 2016	
				en valeur	en %	en valeur	en %
Titre 1 : Charges de personnel	987 202 843,13	988 905 401,00	997 170 032,75	9 967 189,62	1,01%	8 264 631,75	0,84%
Personnel non médical	753 285 823,82	748 506 984,00	756 269 580,62	2 983 756,80	0,40%	7 762 596,62	1,04%
Personnel médical	233 917 019,31	240 398 417,00	240 900 452,13	6 983 432,82	2,99%	502 035,13	0,21%
Titre 2 : Charges à caractère médical	417 437 865,83	420 695 120,00	436 112 749,75	18 674 883,92	4,47%	15 417 629,75	3,66%
Produits Pharmaceutiques hors MO hors ATU	78 875 973,19	79 099 127,00	86 260 309,41	7 384 336,22	9,36%	7 161 182,41	9,05%
Molécules onéreuses	95 364 382,68	98 031 500,00	99 289 035,63	3 924 652,95	4,12%	1 257 535,63	1,28%
Médicaments sours ATU	28 425 087,06	27 915 393,00	25 952 432,58	-2 472 654,48	-8,70%	-1 962 960,42	-7,03%
Matériel médico-chirurgical	65 310 818,75	66 101 199,00	68 763 195,93	3 452 377,18	5,29%	2 661 996,93	4,03%
Fournitures et prestations extérieures	45 629 654,83	46 748 662,00	47 371 438,83	1 741 784,00	3,82%	622 776,83	1,33%
Prothèses et appareillage hors DMI	11 963 826,15	12 795 680,00	13 085 064,42	1 121 238,27	9,37%	289 384,42	2,26%
Dispositifs médicaux implantables	32 367 961,49	33 684 004,00	33 425 009,78	1 057 048,29	3,27%	-258 994,22	-0,77%
Produits sanguins labiles	14 322 233,74	13 997 118,00	14 217 107,66	-105 126,08	-0,73%	219 989,66	1,57%
Stérilisation à l'extérieur	585 403,55	596 583,00	632 517,44	47 113,89	8,05%	35 934,44	6,02%
Location médicale	2 852 085,53	5 450 641,00	5 580 486,31	2 728 400,78	95,66%	129 845,31	2,38%
Maintenance médicale	12 106 609,65	10 994 019,00	10 090 958,43	-2 015 651,22	-16,65%	-903 060,57	-8,21%
Stock initial groupe n°2	29 633 829,21	25 281 194,00	31 445 193,33	1 811 364,12	6,11%	6 163 999,33	24,38%
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	119 548 967,70	124 897 775,00	129 983 802,06	10 434 834,36	8,73%	5 086 027,06	4,07%
Dépenses hôtelières	50 886 008,06	49 384 451,00	50 202 176,56	-683 831,50	-1,34%	817 725,56	1,66%
Entretien et réparations	18 264 253,50	19 728 413,00	19 995 416,98	1 731 163,48	9,48%	267 003,98	1,35%
Frais de gestion générale	48 787 762,26	54 538 764,00	58 572 516,61	9 784 754,35	20,06%	4 033 752,61	7,40%
Subventions	318 726,03	628 726,00	596 271,80	277 545,77	87,08%	-32 454,20	-5,16%
Rabais, remises, ristournes accordés	527 525,32	0,00	0,00	-527 525,32	-100,00%	0,00	
Stock initial du titre 3	764 692,53	617 421,00	617 420,11	-147 272,42	-19,26%	-0,89	0,00%
Titre 4 : Amortissements, provisions, charges financières et exceptionnelles	211 769 254,67	205 769 253,00	187 335 148,82	-24 434 105,85	-11,54%	-18 434 104,18	-8,96%
Dotations aux amortissements	96 259 644,28	95 283 087	91 378 015,48	-4 881 628,80	-5,07%	-3 905 071,52	-4,10%
Dotations aux provisions	47 643 679,03	48 223 764	30 723 122,62	-16 920 556,41	-35,51%	-17 500 641,38	-36,29%
Frais financiers	29 417 537,10	29 417 537	29 309 038,72	-108 498,38	-0,37%	-108 498,28	-0,37%
Charges exceptionnelles	31 439 458,08	26 811 603	29 559 026,10	-1 880 431,98	-5,98%	2 747 423,10	10,25%
Charges sur exercices antérieurs	7 008 936,18	6 033 262	6 365 945,90	-642 990,28	-9,17%	332 683,90	5,51%
TOTAL DES CHARGES	1 735 958 931,33	1 740 267 549,00	1 750 601 733,38	14 642 802,05	0,84%	10 334 184,38	0,59%

- Structure (en base consommation) :

Désignation	Dépenses 2015	En structure	Dépenses 2016	En structure	Ecart dépenses 2016-2015	
					en valeur	en %
Titre 1 : Charges de personnel	987 202 843,13	56,87%	997 170 032,75	56,96%	9 967 189,62	1,01%
Personnel non médical	753 285 823,82	43,39%	756 269 580,62	43,20%	2 983 756,80	0,40%
Personnel médical	233 917 019,31	13,47%	240 900 452,13	13,76%	6 983 432,82	2,99%
Titre 2 : Charges à caractère médical	417 437 865,83	24,05%	436 112 749,75	24,91%	18 674 883,92	4,47%
Produits Pharmaceutiques hors MO hors ATU	78 875 973,19	4,54%	86 260 309,41	4,93%	7 384 336,22	9,36%
Molécules onéreuses	95 364 382,68	5,49%	99 289 035,63	5,67%	3 924 652,95	4,12%
Médicaments sours ATU	28 425 087,06	1,64%	25 952 432,58	1,48%	-2 472 654,48	-8,70%
Matériel médico-chirurgical	65 310 818,75	3,76%	68 763 195,93	3,93%	3 452 377,18	5,29%
Fournitures et prestations extérieures	45 629 654,83	2,63%	47 371 438,83	2,71%	1 741 784,00	3,82%
Prothèses et appareillage hors DMI	11 963 826,15	0,69%	13 085 064,42	0,75%	1 121 238,27	9,37%
Dispositifs médicaux implantables	32 367 961,49	1,86%	33 425 009,78	1,91%	1 057 048,29	3,27%
Produits sanguins labiles	14 322 233,74	0,83%	14 217 107,66	0,81%	-105 126,08	-0,73%
Stérilisation à l'extérieur	585 403,55	0,03%	632 517,44	0,04%	47 113,89	8,05%
Location médicale	2 852 085,53	0,16%	5 580 486,31	0,32%	2 728 400,78	95,66%
Maintenance médicale	12 106 609,65	0,70%	10 090 958,43	0,58%	-2 015 651,22	-16,65%
Stock initial groupe n°2	29 633 829,21	1,71%	31 445 193,33	1,80%	1 811 364,12	6,11%
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	119 548 967,70	6,89%	129 983 802,06	7,43%	10 434 834,36	8,73%
Dépenses hôtelières	50 886 008,06	2,93%	50 202 176,56	2,87%	-683 831,50	-1,34%
Entretien et réparations	18 264 253,50	1,05%	19 995 416,98	1,14%	1 731 163,48	9,48%
Frais de gestion générale	48 787 762,26	2,81%	58 572 516,61	3,35%	9 784 754,35	20,06%
Subventions	318 726,03	0,02%	596 271,80	0,03%	277 545,77	87,08%
Rabais, remises, ristournes accordés	527 525,32	0,03%	0,00	0,00%	-527 525,32	-100,00%
Stock initial du titre 3	764 692,53	0,04%	617 420,11	0,04%	-147 272,42	-19,26%
Titre 4 : Amortissements, provisions, charges financières et exceptionnelles	211 769 254,67	12,20%	187 335 148,82	10,70%	-24 434 105,85	-11,54%
Dotations aux amortissements	96 259 644,28	5,55%	91 378 015,48	5,22%	-4 881 628,80	-5,07%
Dotations aux provisions	47 643 679,03	2,74%	30 723 122,62	1,76%	-16 920 556,41	-35,51%
Frais financiers	29 417 537,10	1,69%	29 309 038,72	1,67%	-108 498,38	-0,37%
Charges exceptionnelles	31 439 458,08	1,81%	29 559 026,10	1,69%	-1 880 431,98	-5,98%
Charges sur exercices antérieurs	7 008 936,18	0,40%	6 365 945,90	0,36%	-642 990,28	-9,17%
TOTAL DES CHARGES	1 735 958 931,33	100,00%	1 750 601 733,38	100,00%	14 642 802,05	0,84%

5. Etat détaillé des dotations notifiées par l'agence régionale de santé
- Les dotations MIGAC/MERRI et FIR

LIBELLE		ORDONNANCE 2015	ORDONNANCE 2016
JPE	G02 - Médicaments bénéficiant ou ayant bénéficié d'une ATU en attente de leur agrément	4 749 447	14 145 420
JPE	PAR ATU 2014	-602 600	
JPE	PAR ATU 2015	3 507 774	-3 507 774
JPE	PAR ATU 2016		3 560 988
	TOTAL ATU	7 654 621	14 198 634
JPE	E02 - Financement des études médicales	21 396 935	19 023 145
AC	E02 - Financement des études médicales		1 092 418
JPE	INTERNES PCA 2014	4 234 528	
JPE	INTERNES PCA 2015	-6 541 116	6 541 116
JPE	INTERNES PCA 2016		-6 165 759
AC	Consultants PCA 2016 - voir AC		
JPE	PAR ETUDIANTS ET INTERNES		349 972
	TOTAL ETUDES MEDICALES	19 090 347	20 840 892
JPE	E01 - Stages de résident de radiophysiciens prévus dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le cancer	206 000	206 000
	TOTAL MERRI INTERNES ET RESIDENTS	19 296 347	21 046 892
JPE	A01 - MERRI PART FIXE	2 894 221	
JPE	B02 - MERRI PART MODULABLE	83 745 600	85 594 867
JPE	D01 et 02 - Structures d'appui à la recherche clinique, notamment CIC et CRC / = D25Investigation - CIC / CRC-RIC / SERI (SIRIC DE 2015) - remplace D01 ET D02	1 250 000	1 250 000
JPE	CRC PCA 2014	800 000	
JPE	CRC PCA 2015	-800 000	800 000
JPE	CRC PCA 2016		-800 000
JPE	D04 - Centres de Ressources Biologiques (CRB) dont les tumorothèques	855 118	608 799
JPE	D03 - Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) = D24 - Conception des protocoles, gestion et analyse de données	3 876 153	3 190 078
JPE	D03 - Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) = D24 - Conception des protocoles, gestion et analyse de données		797 519
JPE	D20 - Soutien exceptionnel à la recherche clinique et à l'innovation		50 000
JPE	D16 - Equipes mobiles de recherche clinique en cancérologie = D26 Coordination territoriale (GIRCI + EMRC) - remplace D17 + D16	889 762	
JPE	GIRCI PCA 2014	154 158	
JPE	GIRCI PCA 2015	-146 634	146 634
JPE	GIRCI PCA 2016		-102 480
JPE	D17 - Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'Innovation (GIRCI) = D26 Coordination territoriale (GIRCI + EMRC) - remplace D17 + D16	892 826	1 782 588
JPE	D19 - Effort d'expertise des établissements de santé	230 600	221 000
	TOTAL MERRI APPUI RECHERCHE DRCI HORS SERI	8 001 983	7 944 138
JPE	D20 - Soutien exceptionnel à la recherche clinique et à l'innovation - SERI	832 997	
JPE	D27 - Qualité et Performance de la recherche biomédicale à promotion industrielle		1 234 023
JPE	SERI PCA 2015	-832 997	832 997
JPE	SERI PCA 2016		-1 661 690
	TOTAL MERRI SERI		405 330
JPE	C03 - Financement des activités de recours exceptionnel	3 735 455	3 528 905
	TOTAL MERRI RECOURS ET EXPERTISE	3 735 455	3 528 905

LIBELLE		ORDONNANCE 2015	ORDONNANCE 2016
JPE	F01 - Centres mémoires de ressources et de recherche	516 052	516 052
JPE	F03 - Centres référents pour les troubles spécifiques d'apprentissage du langage	448 231	448 231
JPE	F04 - Centres de références pour la prise en charge des maladies rares	4 155 801	4 155 801
JPE	F05 - Centres de référence sur l'hémophilie	290 657	340 378
JPE	F06 - Centres de ressources et de compétences sur la mucoviscidose	2 028 071	1 806 319
JPE	F07 - Centres de ressources et de compétence sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA)	335 072	431 380
JPE	F08 - La mortalité périnatale	221 383	169 250
JPE	F09 - Centres d'implantation cochléaire et du tronc cérébral	700 821	722 694
JPE	F10 - Centres de ressources sur les maladies professionnelles (CRMP)	521 542	489 550
JPE	F16 - Les réseaux nationaux de référence pour les cancers rares de l'adulte	313 624	313 246
JPE	F11 - Services experts de lutte contre les hépatites virales	80 860	80 860
JPE	F12 - Centres Pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal (CPDPN)	902 700	848 700
JPE	F13 - Centres de Diagnostic Préléatoire (CDPI)		
JPE	F14 - Centres nationaux de référence pour la lutte contre les maladies transmissibles mentionnés à l'article L.1413-4 CSP	1 068 033	1 068 033
JPE	F15 - Centres de référence pour les Infections Ostéo-Articulaires (CIOA)	125 180	128 220
	TOTAL MERRI CENTRES DE REFERENCES hors F17 (Filières)	11 708 027	11 518 714
FIR	FIR F02 - COREVIH	684 568	684 568
	TOTAL MERRI CENTRES DE REFERENCES + FIR COREVIH	12 392 595	12 203 282
JPE	G01 - Laboratoires d'oncogénétique, de génétique moléculaire, de cytogénétique et de neurogénétique	5 797 829	
JPE	G03 - Actes dentaires, actes de biologie et actes d'anatomo-cyto-pathologie non inscrits sur la liste prévue à l'article L.162-1-7 du CSS, à l'exception des activités d'hygiène hospitalière et des typages HLA effectués dans le cadre de l'activité de greffe	10 527 385	16 264 484
JPE	G04 - Organes artificiels jusqu'à la date de leur inscription sur la liste des produits et prestations remboursables		
JPE	G05 - Dispositifs innovants en matière de thérapie cellulaire et tissulaire	240 715	232 118
	TOTAL MERRI ACTIVITE HORS NOMENCLATURE ET TARIFS	16 565 929	16 496 602
	TOTAL MERRI HORS FILIERES - ATU - INTERNES - inclus MERRI FIR COREVIH	127 335 783	126 173 124
NAT	U01 - Dépenses spécifiques liées à la prise en charge des patients en situation de précarité par des équipes hospitalières	3 673 263	2 758 058
JPE	U03 - Dépenses spécifiques liées à la prise en charge odontologique des patients atteints de pathologies compliquant cette prise en charge dans les Centres de Soins, d'Enseignement et de Recherches Dentaires (CESERD)	161 385	90 101
REG	U02 - Permanence d'accès aux soins de santé mentionnés à l'article L.6112-6 du CSP CREDIT NON RECONDUCTIBLE	75 975	
REG	U02 - Permanence d'accès aux soins de santé mentionnés à l'article L.6112-6 du CSP	798 094	903 961
	TOTAL MIG NAT PRECARITE	3 834 648	2 848 159
	TOTAL MIG REG PRECARITE	874 069	903 961
	TOTAL MIG REG ET NAT PRECARITE	4 708 717	3 752 120
JPE	Q02 - SMUR terrestre	8 575 804	9 373 525
JPE	Q02b - SMUR hélicopté	1 065 756	1 451 324
JPE	Q01 - SAMU	4 467 482	4 445 041
JPE	Q04 - Transports sanitaires bariatriques	28 176	28 175
JPE	Q05 - CUMP (Cellule d'Urgence Médico-psychologique)	108 000	108 000
	TOTAL MIG-NAT (SAMU-SMUR- TRANSP. BAR-CUMP)	14 245 218	15 406 065

LIBELLE		ORDONNANCE 2015	ORDONNANCE 2016
JPE	J04 - Prélèvements de sang placentaire	252 109	92 695
JPE	J01 - Lactariums	560 000	560 000
JPE	J02 - Les surcoûts cliniques et biologiques de l'assistance médicale à la procréation, du don d'ovocytes et de spermatozoïdes, de l'accueil d'embryon et de la	720 506	791 114
JPE	J03 - Prélèvements de tissus lors de prélèvement multi-organes et à cœur arrêté	97 765	77 765
TOTAL MIG NAT COLLECTE PRODUITS HUMAINS		1 630 380	1 521 574
JPE	N01 - Espaces de Réflexion Ethique Régionaux ou Interrégionaux (ERERI)	168 720	166 500
TOTAL MIG NAT ETHIQUE		168 720	166 500
JPE	O02 - La mise en œuvre des missions des établissements de référence mentionnés à l'art. R.3131-10 CSP	270 000	270 000
JPE	O03 - L'acquisition et la maintenance des moyens zonaux des établissements de santé pour la gestion des risques liés à des circonstances exceptionnelles	213 534	217 780
TOTAL MIG NAT MISSION DE VEILLE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES		483 534	487 780
JPE	R01 - Contribution aux actions expérimentales et à l'élaboration des outils de régulation, notamment les études nationale de coûts	113 324	
	R02 - Rémunération, charges sociales, frais professionnels et avantages en nature des agents mis à disposition auprès des services de l'Etat chargés de la définition et		54 000
	R04 - Rémunération, charges sociales des personnels mis à disposition auprès des organisations syndicales nationales représentatives des personnels des	-100 248	-9 667
JPE	R05 - Actions de coopérations internationales en matière hospitalière dans le cadre des politiques de coopération internationale définies par les autorités de l'Etat	27 500	3 000
JPE	PCA 2015 - COOPERATIONS INTERNATIONALES	-21 049	21 049
REG	R01 - Contribution aux actions expérimentales et à l'élaboration des outils de régulation, notamment les études nationale de coûts	245 000	
REG	R02 - Rémunération, charges sociales, frais professionnels et avantages en nature des agents mis à disposition auprès des services de l'Etat chargés de la définition et	170 410	168 996
REG	R03 - Coordination des instances nationales de représentation des directeurs d'établissements hospitaliers et des présidents de commission médicale	28 369	28 134
REG	R04 - Rémunération, charges sociales des personnels mis à disposition auprès des organisations syndicales nationales représentatives des personnels des	289 320	344 924
TOTAL MIG NAT POLITIQUES PUBLIQUES		19 527	68 382
TOTAL MIG REG POLITIQUES PUBLIQUES		733 099	542 054
TOTAL MIG NAT + REG POLITIQUES PUBLIQUES		752 626	610 436
FIR	T01 - Centres périnataux de proximité		
REG	T02 - UHSI	863 558	835 751
REG	T03 - Unités Sanitaires en Milieu Pénitentiaire (USMP ex-UCSA)	3 047 108	2 948 991
TOTAL MIG REG POPULATIONS SPECIFIQUES		3 910 666	3 784 742
REG	K03 - Unités d'accueil et de soins des patients sourds en langue des signes		160 000
TOTAL MIG REG MAINTIEN DES SOINS DE PROXIMITE			160 000
JPE	V03 - Consultations pluri-professionnelles post-AVC en UNV		29 640
TOTAL MIG NATIONALES SSR			29 640
FIR	L01 - Consultations prévention, dépistage et diagnostic infection par VIH ou autres n	1 638 145	
FIR	DECISION ATTRIBUTIVE CEGIDD		3 223 440
TOTAL MIG FIR ACTIVITE DEPISTAGE		1 638 145	3 223 440
FIR	M01 - Actions de prévention et d'éducation thérapeutique relatives aux maladies chr	936 779	936 779
TOTAL MIG FIR PREVENTION EDUCATION		936 779	936 779
FIR	S01 - Permanence des soins en établissements de santé	13 915 986	13 839 187
TOTAL MIG FIR PERMANENCE DES SOINS		13 915 986	13 839 187
TOTAL MIG NAT		24 841 694	25 016 219
TOTAL MIG REG		12 203 937	11 948 330
TOTAL MIG REG NON RECONDUCTIBLE		78 475	65 000
TOTAL MIG FIR - MERRI COREVIH NON CPOMTABILISE		23 935 027	25 641 002
TOTAL MIG NAT + REG HORS MERRI-ATU-INTERNES-FILIERES		61 059 133	62 670 551

LIBELLE		ORDONNANCE 2015	ORDONNANCE 2016
AC	Création de postes HU	679 492	661 432
AC	Poste de PH activité de transplantation	109 410	108 502
AC	Transformation de MCU-PH d'odontologie à temps partiel en temps plein	27 425	35 447
AC	NBI des Directeurs d'Hôpitaux (emplois fonctionnels)	9 532	9 453
AC	Cellule de transferts périnataux	479 850	475 867
AC	EMMA (Equipe Mobile Maladie d'Alzheimer)		242 966
TOTAL AC REG PLURIANNUELLES		1 305 709	1 533 667
FIR	Unité transversale de nutrition clinique	224 657	224 657
FIR	Indemnisation des médecins intervenant antenne médicale hotel police Lyon	43 931	43 931
FIR	Unité coordination en oncogériatrie UCOG	319 981	319 981
FIR	Plan périnatalité		23 333
FIR	Plan obésité animation et coordination des centres spécialisés	70 595	70 595
FIR	Plan AVC animation de filière	61 667	16 667
FIR	Equipes mobiles d'hygiène à destination des EHPAD	210 000	210 000
FIR	Assistants aux animateurs des filières gérontologiques	45 000	45 000
FIR	Mise en réseaux des activités hospitalières - RESEAU ONCO 69 - HORS REVERSEMEN	101 708	101 708
FIR	Médecine légale	59 794	59 794
FIR	Régulation libérale SAMU / Acte expérimentation PDSA	415 000	412 500
FIR	FIR PLATEFORME LABO PCA 2014	982 758	
FIR	FIR PLATEFORME LABO PCA 2015	-982 758	982 758
FIR	FIR PLATEFORME LABO PCA 2016		-982 758
TOTAL AC FIR PLURIANNUELLES		1 552 333	1 528 166
TOTAL AC FIR + REG PLURIANNUELLES		2 858 042	3 061 833
CL2	Programme Hôpital Numérique	643 200	
AC	Assistants post-internat 2014/2015 (10 mois EAP de 2014)	112 370	
AC	Assistants Spécialistes Soins Palliatifs 2014/2015 (10 mois EAP de 2014)	96 000	
AC	Assistants Spécialistes Soins Palliatifs 2015/2016 (EAP de 2015 - 10 mois)		48 000
AC	Assistants Spécialistes Soins Palliatifs 2016/2017 (2 mois EAP de 2017)		9 600
AC	SI OMEDIT (SPIPS)	25 000	
AC	Projet pilote : chirurgie ambulatoire du cancer		45 000
AC	Assistants Spécialistes Soins Palliatifs 2015/2016 (2 mois)	9 600	85 000
AC	Compensation attentats Nice et Paris		10 058
AC	Consultants	846 000	496 460
AC	Consultants PCA 2015 - SN	-564 000	564 000
AC	Consultants PCA 2016		-330 973
AC	IFAQ	601 980	
AC	Accompagnement GHt		50 000
TOTAL AC NAT ANNUELLES		1 126 950	977 145

LIBELLE		ORDONNANCE 2015	ORDONNANCE 2016
AC	Mesure UCOG (2013-2014)	500 000	
AC	Mesure tension aux Urgences	17 588	12 978
AC	Compensation régionale MERRI E02 "financement des Etudes médicales"		
AC	Compensation mesures "Cellule Régionale Douleur"	63 263	
AC	EURO 2016		64 856
TOTAL AC REG ANNUELLES		580 851	77 834
FIR	Actions visant à améliorer la qualité des pratiques et des soins	150 000	
FIR	Divers - Plan parkinson	35 000	35 000
FIR	Conseil, pilotage, accompagnement performance	75 000	
FIR	Soutien Financier - voir MIG actions pratiques cancérologie		30 923
FIR	Carences ambulancières	200 905	228 850
FIR	RCP - utilisation des SI dans les centres IOA // RCP GREFFE 1 ETP ARC	30 000	25 000
FIR	PCA 2015 - RCP	-30 000	30 000
FIR	financement transversaux parcours qualité - centre TCA	59 487	356 923
FIR	Réhabilitation améliorée après chirurgie		15 000
FIR	CLACT		7 488
FIR	DPAS Indemnité de départ volontaire		3 000 000
FIR	DPAS FIR IDV PCA 2016		-2 876 335
FIR	Mutualisation des heures syndicales		40 359
FIR	FIR PCA 2014	27 700	
TOTAL AC FIR ANNUELLES		548 092	893 208
TOTAL AC NAT + REG + FIR ANNUELLES		2 255 893	1 948 187
FIR	FIR - DOSSIERS DPAS INCLUS PAR EFFECTUES PAR DPAS	522 284	758 403
FIR	FIR - CONVENTIONS HORS ARRETES	361 254	195 249
FIR	FIR PCA 2015 CONVENTION	-102 000	102 000
FIR	FIR - CONVENTIONS HORS ARRETES - PCA 2016		-99 249
TOTAL FIR HORS MIGAC HORS DRCI		781 538	956 403
	Financement PTS plateau technique	7 758 905	7 727 870
	Missions d'Intérêt Général (cf. paragraphe ci-dessus)	437 786	
	Molécules	135 877	
	Financement production IVA	64 211 009	64 298 501
TOTAL DAF SSR - FINANCEMENT PLURIANNUEL		72 543 577	72 026 371
	ENCC-SSR	38 966	
	Prise en compte des MO dans FICHCOMP (2014) / (2014/2015)	97 793	190 015
	Compensation transfert 2016 vers CH d'Hyères (83)	788 000	
	Dégel partiel	240 425	150 289
	Reprise Produits constatés d'avance en 2014	-4 989 218	
	Consultations post-AVC en UNV (mesure 2015)		26 000
	PCA	4 989 218	
TOTAL DAF SSR FINANCEMENT ANNUEL hors PCA		1 165 184	366 304
TOTAL DAF SSR FINANCEMENT PLURIANNUEL ET ANNUEL + PCA		73 708 761	72 392 675

LIBELLE		ORDONNANCE 2015	ORDONNANCE 2016
	Missions d'Intérêt Général	55 867	55 566
	Financement production	7 720 748	7 679 056
	TOTAL DAF PSY - FINANCEMENT PLURIANNUEL	7 776 615	7 734 622
	Dégel partiel	24 871	15 778
	Structuration de la filière TCA	53 795	319 771
	TOTAL DAF PSY - FINANCEMENT ANNUEL	78 666	335 549
	TOTAL DAF PSY FINANCEMENT PLURIANNUEL ET ANNUEL	7 855 281	8 070 171
	TOTAL DAF SSR / PSY	81 564 042	80 462 846
AC	Aides pour l'investissement antérieur	10 300 000	10 300 000
FIR	Aides pour investissement accélérateur nouveau	5 700 000	5 700 000
AC	Aides exceptionnelles	5 000 000	
AC	Aides exceptionnelles - compensation effet revenu MIG	1 000 000	
	Aides Contractuelles CREF - EXPLOITATION	22 000 000	16 000 000
CL2	AC NR (aides investissement)	580 000	250 000
	Aides Contractuelles CREF	22 580 000	16 250 000
JPE	D05 à D15 - PHRC, PRT, PREPS, PHRIP, CHRT et STIC	2 115 033	2 836 380
JPE	D21 - Programme de Recherche Médico-économique (PRME) (ex - STICK)	871 048	
JPE	D22 - Programme de Recherche Médico-économique en cancérologie (PRMEK)		
JPE	D20 - Soutien exceptionnel à la recherche clinique et à l'innovation Projet imputé sur cette ligne	120 000	
JPE	VO06 à V09 PHRC, PREPS, PHRIP, PRME		
JPE	DRCI AO PCA 2014	11 411 094	
JPE	DRCI AO PCA 2015 - INCLUS SN	-11 338 142	11 338 142
JPE	DRCI AO PCA 2016		-9 971 274
JPE	DRCI AO PAR 2016 - SN OUVERTURE 2016	849 176	164 391
FIR	DRCI CONVENTIONS FIR 2016		197 675
FIR	FIR DRCI 2014	284 000	
FIR	FIR DRCI 2015 - INCLUS SN	-401 920	401 920
FIR	FIR DRCI 2016		-372 637
	TOTAL MERRI ET FIR DRCI - PROJETS	3 910 289	4 594 597
JPE	F17 - Les filières de santé pour les maladies rares	976 733	808 696
AC	AC - Les filières de santé pour les maladies rares		530 000
FIR	FILIERES PCA 2014 FIR	1 000 000	
FIR	FILIERES PCA 2015 - FIR	-91 399	91 399
FIR	FILIERES PCA 2015 - FIR à tort en 2015 - imputation sur 7471 au lieu de 731181	-688 770	688 770
JPE	FILIERES PCA 2016 - MIG		-790 770
AC	FILIERES PCA 2016 - AC		-530 000
	TOTAL MERRI - FILIERES MR	1 196 564	798 095

6. Etat détaillé du fonds de provision

LIBELLE PROVISIONS	PROVISIONS AU 31/12/2015	Ecritures en situation nette	PROVISIONS AU 01/01/2016	DOTATIONS	REPRISES	PROVISIONS AU 31/12/2016
Risques Financiers	0,00		0,00			0,00
Dépréciations exceptionnelles	9 094 459,26	4 200 000,00	13 294 459,26	0,00	3 439 431,08	9 855 028,18
DSII Litige Cristal net		4 200 000,00	4 200 000,00		950 000,00	3 250 000,00
DPAS - contrôle FIPH	461 280,00		461 280,00		461 280,00	0,00
Sous total risques exceptionnels divers	461 280,00	4 200 000,00	4 661 280,00	0,00	1 411 280,00	3 250 000,00
Sanction et indus T2A contrôle 2013	3 834 295,26		3 834 295,26		1 659 099,98	2 175 195,28
Sanction et indus T2A contrôle 2014	4 798 884,00		4 798 884,00		369 051,10	4 429 832,90
Sous total risques indus et sanctions	8 633 179,26	0,00	8 633 179,26	0,00	2 028 151,08	6 605 028,18
Risques exceptionnels	0,00	629 415,00	629 415,00	0,00	629 415,00	0,00
GCS Blanchisserie		629 415,00	629 415,00		629 415,00	0
Risques	19 382 296,15	-3 443 053,00	15 939 243,15	8 106 212,31	9 668 924,48	14 376 530,98
TVA UNIVERSITE	650 648,00		650 648,00			650 648,00
Sous total litiges fiscaux	650 648,00	0,00	650 648,00	0,00	0,00	650 648,00
DPAS - Heures supplémentaires	443 405,36		443 405,36	436 557,01	443 405,36	436 557,01
DPAS - CNRACL	3 262 828,76		3 262 828,76		578 691,74	2 684 137,02
DPAS - ARE / APE	3 521 261,00	-679 354,00	2 841 907,00	3 360 718,30	2 841 907,00	3 360 718,30
DAJ - litiges agents médicaux	98 830,00		98 830,00	266 401,00	1 000,00	364 231,00
DAJ - litiges agents non médicaux	260 431,00		260 431,00	70 100,00	98 470,00	232 061,00
DAJ - Informaticiens	3 623 410,55		3 623 410,55		1 509 367,90	2 114 042,65
Sous total litiges agents	11 210 166,67	-679 354,00	10 530 812,67	4 133 776,31	5 472 842,00	9 191 746,98
DAJ - franchises patients	1 617 725,00	2 187 215,00	3 804 940,00	3 966 736,00	3 804 940,00	3 966 736,00
Sous total litiges patients	1 617 725,00	2 187 215,00	3 804 940,00	3 966 736,00	3 804 940,00	3 966 736,00
Médecine légale	541 700,00		541 700,00			541 700,00
DA AAGIR	20 000,00		20 000,00			20 000,00
DA SWISSLOG	0,00		0,00	5 700,00		5 700,00
DA	0,00		0,00			0,00
DSII contentieux IBM	700 000,00	-631 000,00	69 000,00		69 000,00	0,00
DSII contentieux oracle	322 142,48		322 142,48		322 142,48	0,00
Sous total litiges fournisseurs	1 583 842,48	-631 000,00	952 842,48	5 700,00	391 142,48	567 400,00
SGM transports SMUR	2 400 000,00	-2 400 000,00	0,00		0,00	0,00
RAR Pastel	1 919 914,00	-1 919 914,00	0,00		0,00	0,00
Sous total litiges débiteurs	4 319 914,00	-4 319 914,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Compte épargne temps	36 803 410,29	-1 119 708,50	35 683 701,79	5 817 287,11	7 376 047,57	34 124 941,33
CET PM	28 041 763,00	-1 119 708,50	26 922 054,50	4 276 134,87	6 366 966,20	24 831 223,17
CET PNM	8 761 647,29		8 761 647,29	1 541 152,24	1 009 081,37	9 293 718,16
Contrat recherche	15 718 314,01	-15 718 314,01	0,00			0,00
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	1 628 084,81	0,00	1 628 084,81	0,00	323 024,94	1 305 059,87
PGEGO	1 628 084,81		1 628 084,81		323 024,94	1 305 059,87
Créances	11 824 929,00	1 018 700,85	12 843 629,85	16 775 825,20	12 843 629,65	16 775 825,40
Créances patients et débiteurs divers	7 776 605,00	-450 000,00	7 326 605,00	8 818 700,10	7 326 605,00	8 818 700,10
Créances SMUR - complément	2 960 338,00	1 468 700,85	4 429 038,85	6 201 907,10	4 429 038,65	6 201 907,30
Créances fiscales	1 087 986,00		1 087 986,00	1 755 218,00	1 087 986,00	1 755 218,00
TOTAL BUDGET GENERAL	94 451 493,52	-14 432 959,66	80 018 533,86	30 699 324,62	34 280 472,72	76 437 385,76

LIBELLE PROVISIONS	PROVISIONS AU 31/12/2015	Ecritures en situation nette	PROVISIONS AU 01/01/2016	DOTATIONS	REPRISES	PROVISIONS AU 31/12/2016
Autres charges (Fondations Rouville et Songeons)	130 000,00	150 000,00	280 000,00	228 300,00	40 000	468 300,00
Provisions pour risques (informaticiens + Hotel Dieu : désamiantage et fouilles)	37 409,45	2 000 000,00	2 037 409,45		801 632,45	1 235 777,00
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	132,68		132,68	70,37	132,68	70,37
Compte épargne temps	7 886,25		7 886,25	13 256,25	6 530,00	14 612,50
Créances	340 054,46		340 054,46	290 929,78	340 054,46	290 929,78
TOTAL BUDGET A - D.N.A	515 482,84	2 150 000,00	2 665 482,84	532 556,40	1 188 349,59	2 009 689,65
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	2 145,80		2 145,80	1 222,36	2 145,80	1 222,36
Compte épargne temps	5 847,51		5 847,51	2 381,40		8 228,91
TOTAL BUDGET E (EHPAD)	7 993,31	0,00	7 993,31	3 603,76	2 145,80	9 451,27
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	8 055,69		8 055,69	8 393,75	8 055,69	8 393,75
Compte épargne temps	68 005,36		68 005,36	18 282,33	12 040,43	74 247,26
TOTAL BUDGET B (USLD)	76 061,05	0,00	76 061,05	26 676,08	20 096,12	82 641,01
Compte épargne temps	144 399,81		144 399,81	25 601,40	17 067,60	152 933,61
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	184,48		184,48	184,48	184,48	184,48
TOTAL BUDGET C (ECOLEES)	144 584,29	0,00	144 584,29	25 785,88	17 252,08	153 118,09
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	516,21		516,21	516,21	516,21	516,21
Compte épargne temps	15 372,05		15 372,05	2 975,50	3 078,50	15 269,05
TOTAL BUDGET P (CSAPA)	15 888,26	0,00	15 888,26	3 491,71	3 594,71	15 785,26
TOTAL BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES	95 211 503,27	-12 282 959,66	82 928 543,61	31 291 438,45	35 511 911,02	78 708 071,04

7. Etat détaillé des cessions d'actif

Valeurs comptables des éléments d'actif cédés 775 (Budget A)				
	Adresse	Arrondissement	Nature du bien	Ordonné
Immeubles	35 rue Paul Chenavard	Lyon 1	Appartement	1 982 641,83
	2 rue Duviard	Lyon 4	Appartement	1 443 806,88
	129 bd Cx Rousse	Lyon 4	Appartement	1 177 302,03
	3 Duviard	Lyon 4	Appartement	1 730 000,00
Sites désaffectés	31 rue Roux Soignat	Lyon 3	Batiment hab + Archiv	1 026 000,00
	Dépendances Alix	Alix	Ex Villa de Direction	206 865,14
	Fondation Rouyer Warnier	La Croix Valmer	Villa Louise et dépendances	6 000 000,00
	Sabran Maison des parents Villa Félicie	Giens	Villa + terrain à bâtir	3 579 750,00
	Avenue de Pressensé	Vénissieux	Terrain industriel (TU Cornuty)	2 780 000,00
	Masse Decorps	Villeurbanne	Terrain	900 000,00
Lots de copropriété	26 rue Albéric Pont	Lyon 5	T3; lot 33; cave lot 45; park lot 76	276 450,00
	26 rue Albéric Pont	Lyon 5	T4; lot 34; cave lot 46; park lot 77	
	5 place Général Brosset	Lyon 6	T3	403 210,32
	8 rue du Dr Bonhomme	Lyon 3	T4 123 m ²	484 001,06
	6 rue Chevillard	Lyon 6	T3 52 m ² (lot 203) cave n°13 (lot 218)	182 059,31
	6 rue Chevillard	Lyon 6	T3 55 m ² (lot 206) cave n°1 (lot 221)	133 078,73
	197 cours Lafayette	Lyon 6	T1 31 m ² (lot 329) cave n°28 (lot 351)	135 845,72
	S/TOTAL			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés 775 (Budget H)				
	VEHICULE			63 600,00
	MATERIELS divers			33 973,67
S/TOTAL				97 573,67
TOTAL 775				22 538 584,69

8. Etat détaillé des subventions d'investissements reçues

Bénéficiaires de la subvention	Organismes	Montant
SUBVENTION COPERMO HLP 2016	ETAT - CDC (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS)	8 000 000
SUBVENTION COPERMO HEH 2016	ETAT - CDC (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS)	17 700 000
SUBVENTION MODERNISATION HEH 2016	METROPOLE DE LYON	7 095 000
SUBVENTION COPERMO HEH 2016	COMMUNE LYON - Mairie Centrale	6 150 000
Sous total subventions COPERMO HLP ET HEH		38 945 000
PROGRAMME HOPITAL NUMERIQUE	CDC (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS)	843 200
DEPLOIEMENT BASILY	CPAM DU RHONE - SIEGE	250 000
FINANCEMENT MYHOP PORTAL PATIENT ET TNS	GCS PLATEFORME SISRA	20 000
PROJET MHOP 2016	GCS PLATEFORME SISRA	35 000
FINANCEMENT DE TRAJECTOIRE	GCS PLATEFORME SISRA	50 000
HYBRID TSN & MHOP	GCS PLATEFORME SISRA	150 000
URBANISATION DESTIC	GCS PLATEFORME SISRA	45 000
FINANCEMENT HERBERGEMENT+ RR	GCS PLATEFORME SISRA	320 000
FINANCEMENT DE TRAJECTOIRE	GCS PLATEFORME SISRA	349 720
HYBRID- TSN et MYHOP-TSN	GCS PLATEFORME SISRA	350 000
FINANCEMENT DE TRAJECTOIRE	GCS PLATEFORME SISRA	87 430
PROJET MHOP 2016	GCS PLATEFORME SISRA	40 000
Sous total subventions développement SH HCL et externes		2 340 350
SUBVENTION RENOVATION DE LA CHAPELLE DE L HOTEL DIEU	METROPOLE DE LYON	70 000
SUBVENTION CHAPELLE HOTEL DIEU	DRAC	105 922
SUBVENTION CHAPELLE HOTEL DIEU	DRAC	42 368
Sous total subventions rénovation Chapelle Hôtel Dieu		218 290
FINANCEMENT D'UN LABORATOIRE COMMUN biomerieux / HEH	BIOMERIEUX	383 060
SUBVENTION POUR ACCELERATEUR PARTICULE CHLS	ETAT - CDC (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS)	968 870
SUBVENTIONS ECOLES	TAXE APPRENTISSAGE	47 928
MISE EN SECURITE INCENDIE SITES ESQUEROL ET CLEMENCEAU	REGION RHONE ALPES	12 324
Sous total autres subventions		1 432 188
		TOTAL
		42 935 828

9. Etat détaillé des dons et legs reçus

Dons et legs	
Dons - Opération pièces jaunes	26 315
Legs - succession Mme Gouvernet	530 400
Divers dons de matériels	18 098
Divers dons	28 242
Total	603 055